



**COUPE ARABE :
ALGÉRIE 2 LIBAN 0**

**Les Verts
assurent
et rassurent**

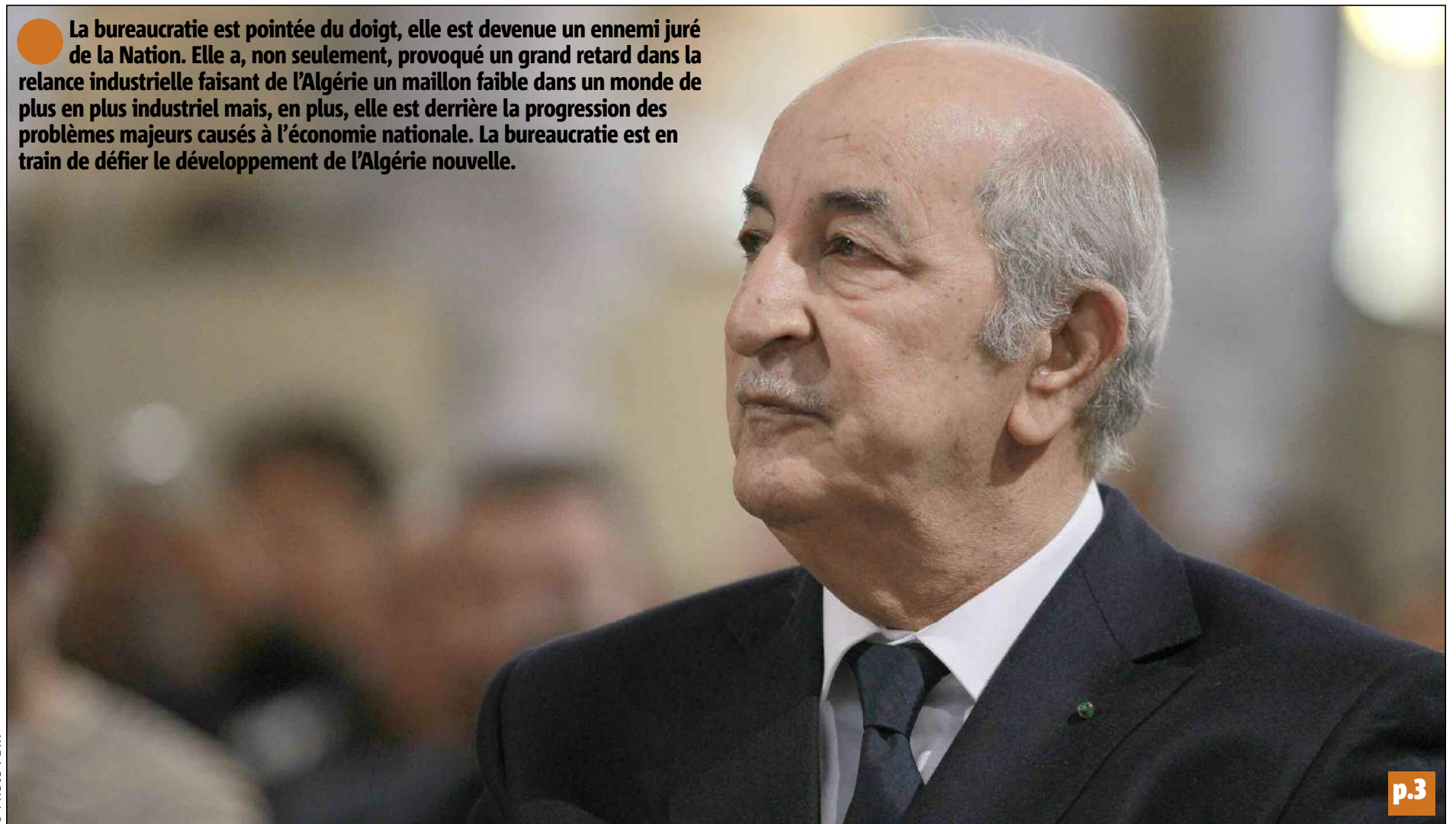
p.16

Quotidien d'information indépendant - N° 7228 - Dimanche 5 décembre 2021 - Prix : 10 DA

TEBBOUNE DÉPLORE L'ABSENCE TOTALE DE LA RELANCE INDUSTRIELLE :

« LA BUREAUCRATIE est devenue un ennemi juré DE LA NATION. »

La bureaucratie est pointée du doigt, elle est devenue un ennemi juré de la Nation. Elle a, non seulement, provoqué un grand retard dans la relance industrielle faisant de l'Algérie un maillon faible dans un monde de plus en plus industriel mais, en plus, elle est derrière la progression des problèmes majeurs causés à l'économie nationale. La bureaucratie est en train de dévier le développement de l'Algérie nouvelle.



p.3

LE CHEF DE L'ETAT MISE SUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES À L'ARRÊT
CRÉATION PROCHAINE DE 75.000 POSTES DE TRAVAIL

p.3



LIBÉRER L'ACTE D'INVESTIR
ET LUTTER CONTRE LES FAUX
INVESTISSEURS

**Renouveau
industriel, l'appétit
grandissant
de l'Algérie**

p.4



L'ASSAINISSEMENT DU
CLIMAT DES AFFAIRES EST
PLUS ATTRACTIF

**La nouvelle
version du Code de
l'investissement
au cœur du débat**

p.4

TAMANRASSET

Plus de 390 tonnes de produits alimentaires saisis dans un dépôt

Plus de 390 tonnes de produits alimentaires de base soutenus ont été saisis à Tamanrasset par les éléments de la brigade économique et commerciale de la sûreté de wilaya, au niveau d'un entrepôt non déclaré. C'est ce qu'a rapporté samedi 4 décembre 2021 un communiqué de la cellule de communication la sûreté de wilaya de Tamanrasset.

BLIDA

L'ancien journaliste du Quotidien El-Moudjahid Rachid Semad n'est plus

L'ancien journaliste du Quotidien El-Moudjahid Rachid Semad, l'un des piliers des médias de la wilaya de Blida, est décédé vendredi soir à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a été inhumé hier samedi au cimetière des Chouhada, a précisé la même source. Le défunt était responsable du Magazine Siemi-Eco News, après sa retraite du journal El-Moudjahid, rappelle-t-on



TÉLÉCOM

Une offre promotionnelle au profit des abonnés

Le groupe Algérie Télécom a annoncé jeudi le lancement d'une nouvelle offre promotionnelle permettant à ses abonnés aux offres Idoom Adsl et Idoom Fibres de bénéficier jusqu'à 1.200 DA de bonus sur leurs rechargements internet, indique un communiqué de l'AT. L'offre promotionnelle d'une validité d'un mois à partir du 3 décembre consiste à faire bénéficier les abonnés de 600 DA de bonus pour tout rechargement internet d'une carte ou ticket de 2.000 DA.

8^{ème} Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique

Une vision claire de l'avenir

Les travaux du huitième Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité, organisé, depuis jeudi à Oran, par l'Union africaine sous le thème : «Aider les nouveaux membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU à se préparer à traiter les questions de paix et de sécurité sur le continent», se sont achevés samedi, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra qui a déclaré dans son discours de clôture des travaux que cette 8^{ème} session était réussie et prometteuse.

«La diplomatie africaine collective a fourni une vision claire de l'avenir», a-t-il ajouté. Le ministre des Affaires étrangères a indiqué que le Séminaire a également fourni aux délégations africaines accréditées auprès des Nations unies une feuille de route qui ferait de la diplomatie africaine un facteur d'influence. «C'est bénéfique pour la sécurité et la stabilité du continent africain», estime-t-il.

En marge de la clôture des travaux du Séminaire, Ramtane Lamamra a souhaité plein succès aux athlètes participant aux Jeux méditerranéens, prévus en 2022 à Oran. «Si Dieu le veut, notre jeunesse nous rendra heureux aux Jeux méditerranéens», a-t-il lancé. Les ministres africains ont tenu des propos élogieux sur la contribution de l'Algérie au continent pour la paix et la stabilité indispensables au développement. Ils ont mis en évidence l'importance du processus d'Oran pour la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, comme l'a souligné le ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, Antonio Tite. Il a souligné que «le processus d'Oran permet aux Africains de parler d'une seule voix». Pour Antonio Tite, l'Algérie a une grande expérience à partager dans la lutte contre le terrorisme. L'Algérie, par la voix de son envoyée spéciale chargée des grands partenariats internationaux, Leila Zerrouki, a plaidé jeudi pour la cohésion et la coordination entre pays africains au sein des instances internationales. «Les pays africains doivent agir en commun en dépit de toutes les divergences qui existent entre eux», a souligné Mme Zerrouki l'ancienne cheffe de la mission de



«Aider les nouveaux membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU à se préparer à traiter les questions de paix et de sécurité sur le continent». (Photo: D.R)

stabilisation de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco), dans une déclaration à la presse. Auparavant, Ramtane Lamamra, a indiqué à l'ouverture du séminaire que l'Afrique devrait «parler d'une seule voix» capable

d'influencer les décisions du Conseil de sécurité. «Nous pensons qu'il y a encore plus de place pour l'amélioration, pour atteindre notre objectif commun d'une Afrique parlant d'une seule voix capable d'influencer le pro-

cessus décisionnel au sein du Conseil de sécurité de l'ONU», a déclaré Ramtane Lamamra. Vendredi, à Oran, en marge des travaux du Séminaire, Ramtane Lamamra a abordé la question de l'alliance militaire maroco-israélienne. Cette alliance militaire reflète la jonction de deux expansionnismes territoriaux mus par la négation de l'existence même de leurs victimes spoliées de leurs droits nationaux inaliénables», a-t-il indiqué.

«L'égarment des autorités marocaines met en évidence une poussée sans précédent d'un hégémonisme israélien rampant», a expliqué le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans une déclaration au quotidien national Crésus. «Chaque pas que les autorités marocaines font dans cette alliance militaire malsaine, les éloigne d'autant de l'Algérie et de son peuple», a soutenu le ministre. S'agissant des allégations mensongères que certains médias marocains lui attribuent concernant de prétendus gains politiques au profit de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) grâce au sommet qui se tient à Oran mais aussi le prochain sommet de la Ligue arabe, prévu à Alger, Ramtane Lamamra a estimé que le Maroc faisait une fixation sur le Sahara occidental et sur l'Algérie, ce qui fausse ses jugements. «La monodiplomatie marocaine qui est fixée sur le Sahara occidental et fixée sur l'Algérie ne conçoit pas que la diplomatie algérienne soit si multidimensionnelle, multifonctionnelle au service d'objectifs nobles multiples», a-t-il souligné. L'Algérie abrite depuis hier à Oran, les tra-

Le processus d'Oran valorisé

«La voix africaine est prépondérante au niveau international et nous avons besoin d'un Etat membre de l'UA de premier plan comme l'Algérie pour jouer ce rôle très spécifique», a déclaré, vendredi à Oran, à la presse, en marge des travaux du 8^{ème} Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le commissaire aux Affaires politiques, de la paix et de la sécurité et de la gestion des conflits en Afrique, ambassadeur auprès de l'Union africaine (UA), Bnakole Adeoye. «L'Algérie continue de jouer son rôle panafricain pour une Afrique meilleure, pacifique et sûre. Une Afrique des droits de l'Homme, qui garantit le développement durable et les aspirations dont nous avons vraiment besoin», a-t-il poursuivi. «Nous aimerions voir l'Algérie continuer à être représentée dans ces mécanismes, que ce soit au niveau de l'Union africaine ou au niveau international», a-t-il fait savoir.

L'ambassadeur auprès de l'UA a rappelé que le processus de paix et de sécurité en Afrique a été initié à Oran en 2013-2014 par le Gouvernement algérien pour promouvoir la coordination, l'écoute, la communication et la concertation entre les différents Etats membres de l'Union africaine au sein du Conseil de la paix et de la sécurité et les trois membres non permanents (A3) au Conseil de sécurité de l'ONU. Par ailleurs, abordant la question du Sahara occidental, l'ambassadeur auprès de l'UA a affirmé que ce dossier est sur la table de l'Union africaine, déclarant qu'«il est important d'envisager et d'encourager nos Etats membres à poursuivre leurs engagements pour la paix, la sécurité et la stabilité». Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères d'Angola, Antonio Tite, a souligné en marge du 8^{ème} Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, que «l'Algérie, qui a longuement souffert de ce fléau, a de l'expérience à partager avec les pays africains en matière de lutte contre le terrorisme, qui affecte le continent».

Au sujet de la rencontre d'Oran, le ministre angolais a déclaré à la presse que le processus d'Oran est «très important» pour la coordination au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant «le processus d'Oran permet aux Africains de parler d'une seule voix». Quant au ministre des Affaires étrangères du Djibouti, Mahmoud Ali Youcef, il a indiqué, que plusieurs pays comptent sur le rôle de l'Algérie dans l'Union africaine pour relever la coordination et la coopération entre les pays africains. «Le rôle de l'Algérie à l'UA est connu et plusieurs pays misent sur l'Algérie pour relever la coordination et la coopération en Afrique», a-t-il déclaré à la presse en marge des travaux du 8^{ème} Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

L. A.

REPÈRE

Personnes handicapées

Le CNDH appelle à la révision de la loi

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a renouvelé son appel à la «nécessité» de réviser la loi relative aux personnes handicapées, pour l'adapter à la Convention internationale relative à cette catégorie vulnérable et à la nouvelle Constitution. Dans son communiqué rendu public à l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, le CNDH a «réitéré son appel à la révision impérieuse de la loi 02-09 du 8 mai 2009 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées pour l'adapter à la Convention internationale relative à cette catégorie vulnérable ratifiée par l'Algérie, ainsi qu'à la Constitution du 1^{er} novembre 2020 en vertu de son article 72 qui stipule expressément dans son deuxième alinéa, la nécessité de promulguer une nouvelle loi en la matière tout en œuvrant à corriger la définition de la personne handicapée prévue dans l'ordonnance 58-75 du 26 septembre 1975». A cette occasion, le Conseil a également invité toutes les parties intéressées dont les institutions de l'Etat, la société civile, le secteur privé et les citoyens à «la nécessité de renforcer les réalisations de l'Algérie en matière de protection des personnes handicapées, en s'engageant aux dispositions de la convention internationale et en accordant davantage d'opportunités aux personnes handicapées». La démarche de protection de cette catégorie, selon la même source, passe par «l'application du principe (du quota) tout en augmentant son taux mais aussi par la garantie d'une opération éducative au profit de cette catégorie notamment les patients autistes».

vau du 8^{ème} Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité, organisé par l'Union africaine sous le thème: «Aider les nouveaux membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU à se préparer à traiter les questions de paix et de sécurité sur le continent».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Tebboune déplore l'absence totale de la relance industrielle :

«La bureaucratie est devenue un ennemi juré de la Nation»

La bureaucratie est pointée du doigt, elle est devenue un ennemi juré de la Nation. Elle a, non seulement, provoqué un grand retard dans la relance industrielle faisant de l'Algérie un maillon faible dans un monde de plus en plus industriel mais, en plus, elle est derrière la progression des problèmes majeurs causés à l'économie nationale.

La bureaucratie est en train de défier le développement de l'Algérie nouvelle. Le temps est-il venu pour l'éradiquer définitivement ?

Le Premier Magistrat du pays était clair hier lorsqu'il a présidé l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle, en dévoilant l'immensité des séquelles économiques, stratégiques et sociales provoqués par la bureaucratie administrative locale et centrale. «Le secteur de l'industrie nationale est trop malade. Trop de conférences et de rencontres ont été organisées dans le but de valoriser la relance industrielle mais, pour rien. Aujourd'hui, le secteur industriel ne représente que 5 à 6% de la production intérieure brute (PIB), un taux trop faible. La bureaucratie a créée une barrière au développement de l'industrie nationale. Elle a même créée un déficit industriel», regrette le Président de la République. Attristé par l'apport médiocre de l'industrie nationale dans la participation et la promotion de l'économie nationale pour des raisons injustifiées, le Chef de l'Etat a appelé l'ensemble des acteurs dudit secteur y compris les responsables de l'adminis-



Le chef de l'Etat a fait appel aux investisseurs locaux afin qu'ils manifestent leur patriotisme pour faire de l'industrie nationale une force majeure. (Photo : D.R)

tration locale et centrale à unir leurs efforts, à s'intégrer dans la nouvelle vision de l'Etat, à faire preuve de patriotisme pour faire de l'industrie nationale une manufacture patriotique capable de participer fortement au développement et au progrès du pays.

«Il est impardonnable et inacceptable de voir une telle situation accablante pour un pays immense de ses richesses. Notre industrie nationale doit impérativement évoluer loin de la bureaucratie et des pratiques anciennes révolues, et c'est dans cette optique que j'annonce offi-

ciellement la création d'une Agence nationale de développement industriel. Cette Agence nationale entrera en service dès l'année 2022, elle va travailler loin de l'administration locale et centrale, ce qui va nous permettre d'éviter la bureaucratie et, du coup, assister à une vraie relance industrielle», dira le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans l'espoir de trouver des échos à la stratégie tracé par le Gouvernement, le chef de l'Etat a fait appel aux investisseurs locaux afin qu'ils manifestent leur patriotisme pour faire de l'industrie nationale une force majeure. «Aujourd'hui, il est grand temps que nous relevons les défis, il est à notre portée. Je cherche des hommes et femmes qui portent dans leur cœur l'aboutissement d'une industrie patriotique et ceux qui ne l'ont pas, ils feront mieux de nous laisser travailler. La sincérité c'est celle qui soigne l'industrie nationale. De notre côté, nous sommes déterminés à faire face aux contraintes qui freinent l'évolution et le développement de l'industrie nationale», explique en colère le Chef de l'Etat.

Sofiane Abi

Le chef de l'Etat mise sur les entreprises industrielles à l'arrêt

Création prochaine de 75.000 postes de travail

L'annonce a été faite hier par le président de la République, lors de l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la relance industrielle portant le slogan : «Ensemble pour relever le défi», le secteur de l'industrie nationale va créer quelque 75.000 postes de travail en 2022.

«La relance des entreprises industrielles qui sont gelées ou à l'arrêt, vont créer quelques 75 000 postes de travail durant l'année prochaine. Il est absurde qu'en 2021 nous continuons à importer des produits que nous pouvons les fabriquer ici, au pays, alors que l'Algérie possède de nombreuses entreprises qui sont gelées et à l'arrêt à cause des contraintes bidons et bureaucratiques, alors qu'elles peuvent engager des dizaines de milliers de postes de travail», a estimé dans un regret profond le président de la République lors de son allocution devant une assistance nombreuse, dont celle du président du Conseil de la Nation Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Ibrahim Boughali, et du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

«L'industrie est l'un des piliers les plus importants de l'économie nationale. Elle est même la colonne vertébrale de notre économie nationale. Et pour donner un nouveau souffle à l'industrie nationale, il est sage de passer au stade supérieur, en d'autres termes, nous devons et nous allons relancer toutes les entreprises qui sont gelées ou à l'arrêt

pour des raisons que je qualifierais d'injustifiées et d'inconnues. Nous avons décidé de lever toutes les contraintes qui empoisonnent la relance des entreprises qui sont à l'arrêt. J'ai donné des instructions fermes pour que toutes les entreprises gelées à ce jour doivent impérativement être relancées pour le bien de l'économie nationale. L'intérêt national nous incitent et nous obligent à unir nos efforts pour développer notre industrie nationale.

Ensemble, nous devons travailler et consentir nos efforts pour faire avancer les choses. Pour prouver notre sincérité, nous avons déjà libéré 583 dossiers gelés dans le cadre de la formule ANDI, et bientôt 630 autres projets seront aussi levés», a affirmé le Chef de l'Etat dans l'espoir de voir une relance réelle de l'industrie nationale. Et pour prouver la détermination de l'Etat d'aller vers l'avant dans la relance industrielle, le président de la République dira même que des sacrifices seront faits pour les investisseurs ayant de bonnes intentions. «J'appelle l'ensemble des investisseurs à se présenter devant le Médiateur de la République pour désamorcer les contraintes. Des assiettes seront allouées au profit des investisseurs afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. J'ai même donné des instructions fermes aux responsables des banques pour qu'ils financent jusqu'à 90% des projets d'investissement. En somme, j'invite l'ensemble des

acteurs du secteur de l'industrie à intégrer la nouvelle orientation du Gouvernement pour produire une économie nationale plus forte. Nous aurons le temps suffisant pour évaluer le rôle de chacun, de ceux qui adhèrent à cette stratégie et ceux qui entravent à cette grande manœuvre», dira le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le Chef de l'Etat espère voir l'apport de l'industrie nationale évolué pour atteindre les 15% du PIB au lieu de 5% actuellement.

«Les pays industrialisés arrivent à un taux du PIB à hauteur de 10%, alors que nous sommes encore loin d'arriver à ce stade de participation. Il faut que les entreprises industrielles nationales passent à la vitesse supérieure. Je ne suis pas contre l'importation des produits mais nous devons au moins fabriquer ceux que nous pouvons le faire au pays. Le domaine des pièces détachées en est un bon exemple, nous avons les moyens nécessaires pour fabriquer nos propres pièces détachées et les faire exporter vers les marchés africains et européens. A propos du marché européen, notre accord commercial avec l'Union européenne est nécessaire et irrévocable.

Il s'agit d'un grand marché le quel nous avons l'opportunité de faire évoluer. Aujourd'hui, il est grand temps que l'Algérie possède une industrie forte et capable de répondre et couvrir nos besoins nationaux», indique le Chef de l'Etat.

Sofiane Abi

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Candidature

2^{ème} concours national de développement d'applications mobiles

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé le lancement de la 2^{ème} édition (2022) du concours national de développement de logiciels et applications mobiles au profit des personnes aux besoins spécifiques, indique, samedi, un communiqué du ministère. Placée sous le thème : «Développement de logiciels et applications de téléphonie mobile pour traiter la langue des signes au profit des personnes malentendantes», ce concours est ouvert à l'ensemble des innovateurs et développeurs, représentés par les petites et moyennes entreprises, les Start-ups, les associations et les particuliers. Les candidatures pour la meilleure innovation sont ouvertes du 3 décembre 2021 au 28 avril 2022 et portent sur les volets annoncés sur le site du ministère www.mpt.gov.dz.

Il s'agit de thèmes relatifs à la traduction simultanée de la langue des signes en texte et sa conversion en une langue des signes comprise par les personnes handicapées, ainsi que la conversion de la langue des signes en voix et la voix en langue des signes.

Les candidats doivent aussi développer des applications éducatives qui contribuent à l'enseignement de la langue des signes.

«Le concours a pour objectif de contribuer à faciliter l'enseignement et l'apprentissage de la langue des signes et à sensibiliser quant à l'importance de cette langue pour la catégorie de personnes aux besoins spécifiques», indique le ministère.

Il vise également à soutenir les innovations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et à encourager les porteurs de projets dans le domaine du développement des logiciels en langue des signes comme outil et moyen de communication pour les personnes malentendantes. Les lauréats seront connus le 17 mai prochain à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Les candidats peuvent se renseigner via l'e-mail

«moussabaqua@mpt.gov.dz» ou en appelant le +213 (0) 21748059.

Agence

BRÈVE

Conditions de voyage en France

Air Algérie annonce une mise à jour

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, samedi, une mise à jour des conditions de voyage à destination de la France.

Ainsi, les passages vaccinés ou non vaccinés de plus de 12 ans, à destination de la France, doivent présenter un test PCR négatif ou un test antigénique négatif de 48h, et ce, à compter d'aujourd'hui 4 décembre 2021.

«(Mise à jour Conditions d'entrée) Passagers à destination de la France : À compter du 04/12/2021 : le Test PCR négatif ou Test Antigénique négatif de 48h pour les passagers vaccinés et non vaccinés de plus de douze 12 ans est obligatoire», a indiqué Air Algérie.

Agence

Libérer l'acte d'investir et lutter contre les faux investisseurs

Renouveau industriel, l'appétit grandissant de l'Algérie

L'Etat fait depuis plusieurs mois de la lutte contre les faux investisseurs industriels et contre toutes les formes d'abus administratif afin d'assainir le climat des affaires et impulser l'investissement national.

C'est l'objectif principal du Gouvernement actuel qui a déjà tracé sa feuille de route pour la relance industrielle à travers la mise en œuvre d'une nouvelle vision stratégique et la restructuration des organismes chargés d'accompagner les investisseurs et de défendre l'attractivité du marché national. Sans oublier la stabilité financière et fiscale importante pour encourager les investisseurs étrangers à venir en Algérie. Les autorités ont établi depuis des mois leur nouvel ordre des priorités pour accélérer la libération de l'acte d'investir et stimuler l'industrie diversifiée et rentable.

Plusieurs décisions ont été prises dans ce cadre dont la dissolution du Conseil national de l'investissement (CNI), accusé de ne pas «accomplir son rôle correctement» et le blocage de plus de «2.500 projets d'investissements» qui attendent son aval. Quel est l'avenir de ces projets en suspens ? Des analystes s'attendent déjà à une réponse à cette question lors de la Conférence nationale sur la relance industrielle, présidée hier, par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune. Actuellement l'enjeu est de taille.

Pour rappel, ce problème de blocage a été relevé par le Premier ministre et ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane qui a regretté l'«immobilisme» de cette instance devenue très préoccupante. Sa mise en veilleuse était prévisible en raison des dysfonctionnements et de la centralisa-



Le chef du Gouvernement a ainsi affirmé la situation de blocage au niveau du CNI assurant que près de 2.500 projets étaient en attente de l'aval du CNI. (Ph : DR)

tion des décisions à son niveau qui ont provoqué la colère des investisseurs en attente de son accord pour lancer leur projet. Le chef du Gouvernement a ainsi affirmé la situation de blocage au niveau du CNI assurant que «près de 2.500 projets étaient en attente de l'aval du CNI». Ce qui est à l'encontre de la nouvelle politique structurelle des pouvoirs publics mobilisés depuis des mois contre les mauvaises pratiques bureaucratiques et les difficultés d'accès au financement et au foncier industriel. Ces obstacles ont mis à terre l'investissement national et ont fait fuir les investisseurs étrangers. Ces derniers se plaignaient, notamment, de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie instauré en 2009 et récemment abrogée pour certaines catégories d'activités non stratégiques. Après des mois de concertations et de consultations avec des représentants d'entreprises publiques et privées, le ministre de l'Industrie dépeint un tableau plutôt morose de la situation du secteur industriel dans le pays en raison du phénomène bureaucratique, de l'instabilité juridique, de la corruption et de la

fraude... Déterminé à révolutionner le secteur industriel, le ministre de tutelle, Ahmed Zeghdar a invité tous les opérateurs économiques (publics-privés), les experts et différents organismes à prendre part au débat national sur la relance industrielle qui sera animé au cours des trois jours de la Conférence nationale sur la relance industrielle présidée, hier, par le Président Tebboune. C'est l'occasion pour les chefs d'entreprises et les investisseurs locaux d'échanger et d'exposer leurs préoccupations, notamment, en cette période de crise. Mais aussi pour contribuer avec des solutions pratiques pour relever mutuellement ce défi de la relance du tissu industriel, tant attendu. Aider à la promotion de l'investissement et l'ouverture de toutes les voies fermées depuis des années. Également évaluer les efforts entrepris par les autorités concernées pour débloquent les projets en suspens et la mise en œuvre du programme de réhabilitation des zones industrielles devant relativement dynamiser l'octroi du foncier industriel, à l'origine de l'arrêt de plusieurs projets d'investissements. Le ratio des

investissements locaux et même étrangers a baissé de manière significative ces dernières années.

Optimisation de l'offre foncière pour encourager l'investissement

Les opérateurs économiques, notamment, publics se plaignent de la difficulté d'accès aux crédits bancaires, mais aussi au foncier industriel. Ces entraves refroidissent les investissements et font échouer leur projet. Contrariées par cette réalité, les autorités ont mené leurs enquêtes au niveau des zones industrielles et les services concernés par l'octroi du foncier pour rétablir de l'ordre dans ce domaine et optimiser l'offre foncière. Malheureusement le constat est vite fait. L'état délabré des zones industrielles impose aux autorités la mise en place d'un nouveau plan de gestion des ZI à mettre au service de l'investissement et du développement local. Depuis le début du programme de réhabilitation, les autorités font état de «167 opérations réalisées à ce jour, portant sur 59 zones industrielles et 61 zones d'activités, pour un montant global de 19,87 milliards de DA et de 36 opérations pour un montant global de 24,687 milliards de DA sont, en outre, inscrites actuellement au niveau du ministère de l'Industrie et des Mines dans le même cadre». L'assainissement de ce secteur est très complexe pour de multiples raisons, toutefois, cette complexité n'empêche pas le ministère de tutelle de poursuivre sa dynamique d'octroi du foncier industriel aux véritables investisseurs et de récupérer le foncier non exploité, notamment, au Sud du pays. La lutte contre les faux investisseurs se poursuit depuis des mois. Le chemin vers une industrie diversifiée et solide est encore long !

Samira Takharboucht

TRAVAUX PUBLICS

Procédure

Validation des cahiers des prescriptions techniques

Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri a procédé, jeudi passé à Alger, à la validation des cahiers des prescriptions techniques propres à son secteur, lesquels figureront désormais dans tous les cahiers des charges normatifs et spécialisés.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la signature des arrêtés ministériels portant validation des manuels d'instructions techniques, au siège de son département, le ministre a affirmé que «le ministère cherche, dans l'objectif d'éliminer les lacunes enregistrées, à uniformiser les pratiques et les procédures liées à la qualité de la mise en œuvre aussi bien des études que de la réalisation et le contrôle des travaux des ouvrages de base». Dans ce cadre, il a précisé que son secteur «a procédé, au préalable, à l'élaboration et à la validation des cahiers des prescriptions techniques particulières, ou encore à la réalisation, l'exécution, le contrôle et le suivi des travaux de réalisation et de modernisation des ouvrages de voirie et d'aéroports», notant que ces paramètres «seront inclus, désormais, dans tous les cahiers des charges normatifs et spécialisés».

L'approbation des manuels d'instructions s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 26 du décret présidentiel n° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Nasri a expliqué que «cette procédure sera généralisée à court terme pour englober tous les projets de travaux publics, tels que les travaux d'aménagement maritime, ou encore les travaux d'entretien des infrastructures des routes et autoroutes».

Le ministre a appelé toutes les parties prenantes à respecter strictement la mise en œuvre de ces manuels d'instructions techniques «pour atteindre l'efficacité requise dans la réalisation des projets, éviter les dépenses supplémentaires et la prorogation des délais de production», faisant savoir que tous les outils de contrôle nécessaires seront mobilisés pour évaluer le taux d'application de ces manuels sur le terrain. Evoquant les insuffisances, le ministre a souligné que ces dernières sont imputées parfois «au manque de maîtrise des procédures des marchés publics, des règles de réalisation, du contrôle de la qualité et de suivi des projets». Il a évoqué, à titre d'exemple, celles liées à l'aspect administratif, d'autant qu'il a été noté une différence dans les prescriptions d'un service à l'autre.

Dans l'aspect technique, sont enregistrés certains dysfonctionnements liés aux spécifications techniques, notamment en ce qui a trait à la maturité des études et à la préparation des dossiers de présentation des offres, ce qui a eu pour conséquences des opérations de réévaluation importante du coût du projet, selon le ministre.

Agence

L'assainissement du climat des affaires est plus attractif

La nouvelle version du Code de l'investissement au cœur du débat

La nouvelle version du code de l'investissement est fin prête a indiqué avant-hier, Abdelaziz Ghand, directeur général du développement et de la compétitivité au ministère de l'Industrie, affirmant ainsi la détermination de l'Etat à dynamiser le secteur industriel et promouvoir des investissements massifs dans tous les secteurs économiques. Il sera axé sur la simplification des procédures administratives, les facilitations fiscales et financières et l'accès aux marchés internationaux. A peine annoncée, la nouvelle version divise, mais «sera meilleure que l'ancienne version», ont souligné de nombreux experts repris par des médias locaux.

Le nouveau texte de loi comporte des réponses pertinentes et exhaustives aux préoccupations des investisseurs locaux et des pouvoirs publics en vue de relancer le tissu industriel. Corriger les erreurs du passé et rétablir de l'ordre sur le plan réglementaire, logistique et financier à travers l'intensification de la lutte contre la corruption, la spéculation et instaurer un nouveau statut juridique pour encourager la création d'entreprises. Le nouveau de l'investissement prévoit l'abro-

gation de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie, qui est en baisse de 19% en 2020 selon un récent rapport de la Banque mondiale (BM). L'Algérie double d'efforts depuis des mois pour attirer les investisseurs étrangers à s'implanter dans le pays, évidemment, sous certaines conditions. Des conditions indiscutables sur le plan financier. L'objectif est d'inciter les étrangers à investir à long terme dans le pays et à réinvestir leur capital. Appliquer l'approche du principe gagnant-gagnant et encourager le transfert du savoir-faire sans aucune ambiguïté. L'Etat veut responsabiliser davantage les hommes d'affaires algériens quant à l'importance de se mettre au service du développement économique national.

Dépasser ainsi les contraintes réglementaires et administratives qui ont entravé l'aboutissement de certains projets d'investissements. Il est prévu dans ce cadre la dissolution du Conseil national de l'investissement (CNI) considéré comme un frein à l'investissement local. Une décision qui divise déjà les experts qui suggèrent plutôt une restructuration de cet organisme. Ce qui n'est pas l'objectif de

l'Etat qui veut attaquer le mal bureaucratique à la racine et se débarrasser d'un héritage déficient, dysfonctionnel. Le pays a besoin d'organismes opérationnels, transparents et rigoureux a fait savoir le ministre de tutelle à maintes reprises. Ainsi optimiser l'offre foncière, améliorer le climat des affaires et la compétitivité. Le nouveau Code de l'investissement serait plus attractif et rigoureux. Les autorités prévoient plus de facilitations fiscales aux profits de certains secteurs industriels et plus de flexibilité réglementaire. L'Etat a déjà établi ses priorités par secteur. Des secteurs stratégiques qui ont besoin de plus de rigueur, de transparence et d'opérationnalité sont mis en avant dans la nouvelle vision stratégique du secteur industriel. S'affranchir entre autres des barrières technologiques pour développer un secteur industriel plus résilient, inclusif et surtout moderne. C'est le défi de l'après-Covid-19 que s'est fixé l'Etat algérien qui est aujourd'hui tout attentif aux préoccupations des hommes d'affaires algériens et aux besoins du marché en évolution permanente.

Samira Tk

INFO EXPRESS

Enseignement supérieur L'Algérie et la Tunisie décident de «capitaliser» les acquis de coopération

L'Algérie et la Tunisie ont convenu de «capitaliser» les acquis de coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, à travers notamment la «réactivation» de la conférence bilatérale des universités en tant qu'instance de «réflexion et de partage sur les grands sujets», indique vendredi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. En effet, lors d'une séance de travail par visioconférence, tenue jeudi, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et son homologue tunisien, Moncef Boukhtir, ont examiné «l'état des relations bilatérales entre les deux pays en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique», précise la même source. Ils ont convenu, à cette occasion, de «capitaliser sur les acquis de cette coopération, d'actualiser et de refonder les mécanismes de coopération actuelle et d'imprimer une vision rénovée de cette coopération autour de trois axes».

Chutes de neige Plusieurs routes coupées dans certaines wilayas du pays

Les chutes de neige ont fait cette année une apparition précoce et cela arrive en parallèle des nombreuses chutes de pluies, très bénéfiques pour remplir les barrages dont plusieurs ont atteint des seuils critiques. Cependant l'amoncèlement de neige a engendré des coupures de routes selon le communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale qui appelle les conducteurs à la vigilance et au respect du code de la route. Selon ce communiqué, l'amoncèlement de neige a bloqué plusieurs routes reliant Bouira à Tizi-Ouzou, notamment la RN-33 au niveau de Tikjda (commune d'El Asnam), la RN-30 reliant la commune de Saharidj (Bouira) à Ouacif (Tizi Ouzou) au niveau de la région de Tizi N'Kouilal et la RN-15 au lieudit Koul dans la commune de Aghbalou. A Tizi Ouzou, les chutes de neige ont provoqué également la fermeture de la RN-15 au niveau de Fedj Tirourda dans la commune de Iferrhounen, la RN-72 entre les communes Sidi Naâmane et Makouda au niveau du village zaouïa, la RN-30 au niveau de Tizi N'Kouilal dans la commune de Iboudraren et le CV253 entre les communes de Illitten et Chellata (Bejaïa) et le CV09 entre les communes de Iloulou Oumalou et Aït Oumalou. La wilaya de Bejaïa a également connu le blocage de la RN-26 au niveau du village Meliha dans la commune de Chellata.

Association Le Grand Maghreb

Un partenariat inédit avec l'Association Assirem Solidarités Tibouamouchine

Une convention de partenariat a été signée le vendredi 2 décembre 2021 entre les deux représentants des associations, M. Brahim Mabrouki pour l'Association Le Grand Maghreb, et M. Younes Larbes pour l'Association Assirem Solidarités Tibouamouchine.

La naissance d'une coopération locale à la suite des récents incendies de forêt Les incendies de forêt liés à la montée des températures de cet été ont ravagé de nombreux pays dans le monde et n'ont malheureusement pas épargné l'Algérie. Les images spectaculaires ont permis de prendre conscience de la vulnérabilité des zones d'habitations entourées de ces massifs forestiers. L'émoi dans la population algérienne mais aussi au sein de la diaspora franco-algérienne a été grand. Des initiatives ont vu le jour pour se traduire par des actes de solidarité. L'Association Le Grand Maghreb (LAGM) est au rendez-vous de ce moment historique. LAGM, lauréate d'un appel à projets lancé par la Région Ile-de-France présidée par Madame Valérie Pécresse visant à fournir des groupes électrogènes pour les régions d'Algérie et notamment en Kabylie Les collectivités territoriales qui gèrent le quotidien de leur population ont été sensibles à ces événements dramatiques. La Région Ile-de-France n'est pas restée impassible devant la tragédie de cette catastrophe. Sa présidente a lancé des appels à projets pour soutenir financièrement des actions de solidarité en faveur des régions d'Algérie et entre autre en faveur de la Kabylie. Il faut saluer cette initiative. Conformément à ses valeurs d'en-



M. Mabrouki, président de LAGM à gauche, en compagnie de M. Larbes. (Ph. : LAGM)

traide humanitaire, l'Association Le Grand Maghreb a candidaté à cette procédure et a vu sa demande retenue pour la fourniture de groupes électrogènes en faveur de la Kabylie. L'urgence de la situation appelait à une action rapide. Une expérience pilote inaugurant une nouvelle ère de coopération entre les acteurs associatifs des deux rives de la Méditerranée Dans le cadre de ce dispositif, les représentants de l'Association Le Grand Maghreb ont décidé de se rendre sur place pour définir les besoins au plus près du terrain. Au fil des rencontres, une collaboration s'est nouée avec l'Association Assirem Solidarités Tibouamouchine, village de la petite Kabylie, situé dans la commune de Seddouk, rattaché à la wilaya de Bejaïa. Il s'agit d'un cadre de coopération dépassant le simple cadre traditionnel de liens de solidarité du village pour prendre une dimension maghrébine. Une convention de partenariat a été signée le vendredi 2 décembre 2021 entre les deux représentants des associations, M. Brahim Mabrouki pour l'Association Le Grand Maghreb, et M. Younes Larbes pour l'As-

sociation Assirem Solidarités Tibouamouchine. Ce document jette les bases d'un cadre général de collaboration retenant des grands principes d'action. Il vise à mettre en place un comité de projets (composé de deux membres de chaque partie) afin d'identifier les besoins, proposer des thèmes d'intervention et promouvoir les actions de terrain. Des thèmes d'intervention sont retenus tels que le développement durable inclusif, l'insertion des jeunes par l'économie locale durable, la prévention des risques des feux de forêt. Elle sera traduite par un premier plan d'actions consistant à la fourniture de groupes électrogènes pour préserver l'autonomie des villageois en électricité. Cette expérience pilote et innovante devra faire l'objet d'un retour d'expérience afin d'évaluer les dispositifs mis en place. Elle est surtout appelée à se dupliquer dans d'autres régions de l'Algérie, démontrant l'implication solidaire des acteurs associatifs des deux rives de la Méditerranée.

**Brahim Mabrouki
Président de l'Association
Le Grand Maghreb**

INFO EXPRESS

Tizi-Ouzou Démantèlement d'un réseau de passeurs de migrants

Un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées par voie maritime pour des candidats à l'émigration clandestine, a été démantelé par les services de la police, à Tizi-Ouzou, a indiqué, avant-hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Ce réseau, composé de trois personnes âgées entre 21 et 33 ans, originaires d'Alger est spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines à partir du littoral de Tizi-Ouzou, notamment Tizirt, a-t-on précisé de même source. Selon le même communiqué, les mis en cause ont été interpellés par les éléments de la brigade de police judiciaire (PJ) et la brigade de mobile de police judiciaire (BMPJ) de la Sûreté de daïra de Tizirt. Une embarcation pneumatique, un moteur, une boussole, une somme de 450 euros, du matériel de navigation, un véhicule pour les déplacements et des téléphones portables utilisés par les présumés passeurs, ont été saisis lors de cette opération, a-t-on indiqué. Présentés au parquet de Tizirt, hier jeudi, les trois personnes interpellées ont été mises sous contrôle judiciaire pour les chefs d'accusation de «création de groupe de malfaiteurs dans le but d'organiser des traversées clandestines par voie maritime», a-t-on signalé.

OMS Pas encore de décès lié à Omicron signalé

L'Organisation mondiale de la santé n'a pour l'instant pas d'information sur un éventuel décès lié au nouveau variant Omicron du virus donnant le Covid-19, a indiqué vendredi un porte-parole de l'organisation à Genève. « Je n'ai vu aucune information rapportant des décès liés à Omicron », a déclaré Christian Lindmeier, lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève. Comme plus de pays font des tests pour tenter de détecter le nouveau variant, « nous aurons plus de cas, plus d'informations, et – bien que j'espère que non – possiblement des morts », a-t-il souligné. Le nouveau variant, classé inquiétant par l'OMS, a été détecté d'abord en Afrique australe mais depuis que les autorités sanitaires sud-africaines ont alerté l'OMS le 24 novembre, des infections avec Omicron ont été constatées dans une trentaine de pays sur tous les continents. Si en dehors de l'Afrique australe, les premières infections ont pu être rattachées en général à des personnes ayant voyagé dans la région, les premiers cas de transmission locale apparaissent désormais, aux Etats-Unis ou en Australie par exemple.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout-Puissant
vous le rendra.
MOB : 0782519683**

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Médiation internationale au Mali

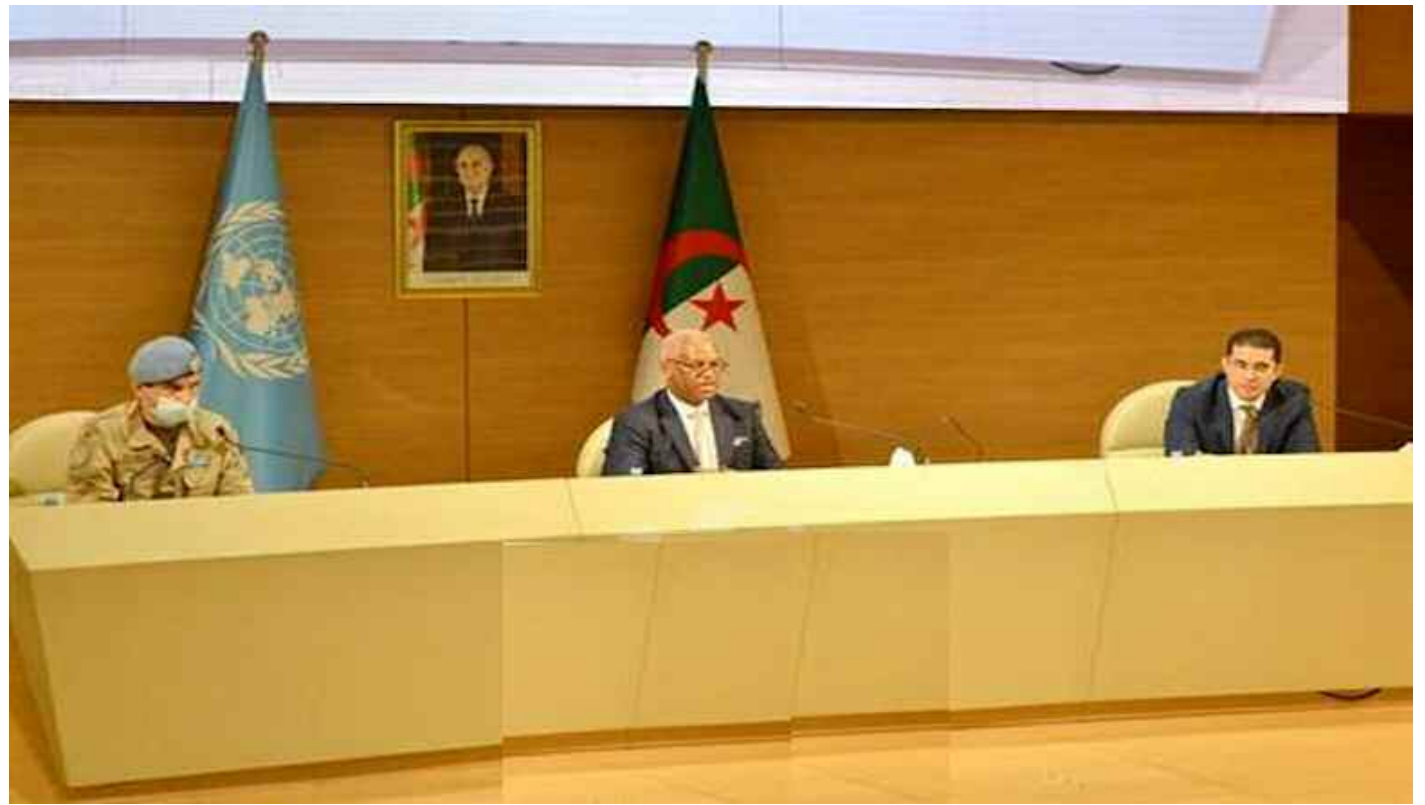
Accélérer la mise en œuvre de l'Accord d'Alger

La Médiation internationale au Mali, dont l'Algérie est le chef de file, a plaidé pour l'«accélération» de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, en vue de la stabilisation durable du Mali, indique lundi un communiqué de la Médiation.

Les membres de la Médiation internationale ont réaffirmé «l'importance cruciale que revêt l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du Processus d'Alger, pour la stabilisation durable du Mali», souligne le communiqué publié suite à la réunion virtuelle tenue le 25 novembre par la médiation internationale, sous la présidence de l'envoyé spécial algérien pour le Sahel et l'Afrique, l'ambassadeur Boudjemaa Delmi. Dans le même contexte, «ils ont réitéré leur détermination à jouer pleinement leur rôle, y compris, le cas échéant, l'exercice du pouvoir d'arbitrage dévolu à la médiation internationale», ajoute le texte. A ce titre, les membres de la médiation internationale se sont réjouis de l'initiative prise par l'Algérie d'accueillir, du 22 au 24 octobre dernier, une délégation malienne, composée du ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale, ainsi que de représentants des Mouvements signataires de l'Accord de paix, «à l'effet de les aider à aplanir toutes les difficultés et lever les obstacles entravant la mise en œuvre totale, équilibrée et consensuelle de l'Accord», selon la même source. En outre, les membres de la médiation internationale ont rappelé qu'«à l'occasion de la 45e réunion du Comité de suivi de l'Accord (CSA), tenue à Bamako le 5 octobre 2021, et outre l'offre, concrète et très encourageante, faite par le gouvernement, notamment en ce qui concerne les quotas des ex-combattants des Mouvements concernés par le DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) global, le ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale avait annoncé la tenue, dans les quinze jours suivant la réunion du CSA, d'une réunion de niveau décisionnel pour discuter de l'ensemble des questions devant aider à lever les entraves et aller de l'avant dans la mise en œuvre de l'Accord». «Ils ont formé l'espoir que cette réunion se tienne aussi rapidement que possible, pour convenir de la marche à suivre pour la réalisation du DDR global, et ont encouragé les parties à s'engager dans ces discussions de manière constructive et sincère sur la base de l'offre concrète faite par le gouvernement en vue de l'intégration de 13.000 ex-combattants en 2021, et de 13.000 autres dans les deux à trois années à venir», souligne le communiqué.

Pour les réformes institutionnelles

En attendant, les membres de la médiation ont souligné l'«impératif du parachèvement du DDR accéléré, ayant en vue les prises de position du Conseil de sécurité des Nations unies sur cette question». Ils ont, aussi, appelé à «des avancées rapides sur les autres aspects du processus de paix, y compris les réformes institutionnelles que requiert la mise en œuvre complète et équilibrée des quatre piliers de l'Accord de paix», précise le



Les membres de la Médiation ont souligné l'«impératif» de la mise en œuvre complète et équilibrée des quatre piliers de l'Accord de paix.

document. De plus, les membres de la médiation internationale ont convenu, dans le prolongement de leur réunion virtuelle, d'«entreprendre des démarches auprès des parties maliennes pour les encourager à imprimer une dynamique renforcée et de bonne foi à la mise en œuvre de l'Accord, et marquer la disponibilité de la médiation à les accompagner et à les appuyer de toutes manières possibles», d'après le communiqué. Ils se sont, par ailleurs, félicités de la tenue à Bamako à la mi-décembre prochain, à l'initiative du Gouvernement et de l'Observateur indépendant, d'un séminaire sur l'appropriation, par les parties maliennes, des rapports et recommandations de l'Observateur indépendant, conclut le communiqué. A noter que l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale, rôle qui lui est dévolu au titre des dispositions pertinentes de l'Accord pour la paix et la ré-

conciliation au Mali, issu du Processus d'Alger (chapitre 17, articles 52 et 53), a organisé, par visioconférence, une réunion de la médiation internationale, dans le cadre de la poursuite des efforts qu'elle déploie pour assurer les conditions idoines à même de faciliter le retour de la paix et de la stabilité au Mali. Cette réunion, tenue sous la présidence de l'ambassadeur Boudjemaa Delmi, également président du CSA pour la paix, avait pour objectif d'examiner la situation sécuritaire prévalant au Mali, les obstacles persistants et explorer les meilleures voies et moyens à même d'aider à accélérer la mise en œuvre des actions prévues par l'Accord pour la paix afin d'assurer le retour de la paix et de la stabilité au Mali. Il convient aussi de souligner que la médiation internationale est composée des représentants des pays du voisinage, à savoir le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, et de ceux des pays membres

permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, Chine, France, Russie, Royaume-Uni, Etats-Unis. La médiation comprend aussi les pays représentant les partenaires techniques et financiers du Mali à savoir l'Allemagne et le Canada et les représentants des organisations internationales, continentale et régionale : les Nations unies à travers la Minusma, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union africaine, à travers la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

L'ONU réaffirme son engagement envers le peuple palestinien

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a réaffirmé dimanche l'engagement de l'ONU envers le peuple palestinien et ses droits, dans un contexte marqué par l'intensification de la colonisation sioniste en Palestine et le blocage persistant du processus de paix. La situation dans le territoire palestinien occupé est un défi pour la paix et la sécurité internationales, a déclaré le SG de l'ONU, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple Palestinien, selon l'agence palestinienne de presse, WAFA. En cette journée internationale, nous voulons confirmer notre engagement envers le peuple palestinien dans sa quête pour faire valoir ses droits et de construire un avenir de paix, a indiqué M. Guterres sur son compte Twitter. L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la «Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien». Cette journée est célébrée cette année, dans un contexte marqué par l'intensification de la colonisation israélienne en Palestine et le blocage persistant du processus de paix, exacerbés par la normalisation des relations entre l'entité sioniste et certains pays arabes, qualifiée de «trahison» à la cause palestinienne. Cette date choisie, en raison de sa signification et de son importance pour le peuple palestinien, est basée sur l'appel de l'Assemblée générale des Nations unies à la célébration annuelle de la résolution sur le plan de partage de la Palestine.

Maroc : Les forces de l'ordre empêchent un sit-in populaire devant le Parlement en solidarité avec le peuple palestinien

Maroc : Les forces de l'ordre empêchent un sit-in populaire devant le Parlement en solidarité avec le peuple palestinien. Le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation avec l'Entité sioniste, Ahmed Ouhmane a indiqué dans une déclaration à l'APS, que les forces de l'ordre marocaines ont empêché par force ce sit-in populaire de solidarité avec la cause palestinienne, sous le slogan «Avec la résistance... contre la normalisation avec les sionistes». Le Groupe d'action pour la Palestine organisera, lundi, une conférence de presse qui fera la lumière sur cette interdiction, en plus de la normalisation et ses dangers,



notamment après la conclusion d'accords sécuritaires entre Rabat et l'Entité sioniste et réaffirmera l'attachement du

peuple marocain au soutien au peuple palestinien et la mise en échec de toutes les formes de normalisation.

contribution

La rencontre les 4 et 5 décembre 2021 sur la politique industrielle Permettra-t-elle de redynamiser l'économie nationale sans une autre gouvernance ?

Outre le fameux modèle économique de sortie de crise, ayant réuni le gouvernement dans le cadre de la Tripartite le 5 juin 2016, les thématiques annoncées sont presque identiques à la conférence qu'avait organisée le ministère de l'Industrie le 4 décembre 2012, propositions lors des ateliers qui n'ont jamais vu le jour, comme d'ailleurs les différents codes d'investissement. Or, en ce mois de décembre 2021 les recettes en devises l'Algérie avec plus 2 milliards de dollars en 2020 (rapport officiel de Sonatrach) et environ de 2,5 milliards de dollars pour 2021 de dérivées d'hydrocarbures représentent entre 97/98% des recettes en devises. Ci-joint, l'intégralité sans aucune modification, afin que le lecteur puisse juger, devant le Premier ministre, les membres du gouvernement, les organisations syndicales et patronales – à Alger Club des Pins le 4 novembre 2014 sur le thème «face à la baisse du cours des hydrocarbures pour une nouvelle politique industrielle». Cette intervention faisait suite au débat à Radio France Internationale RFI, le 12 novembre 2012, Paris, que j'ai tenu avec le Pr Antoine HALFF de Harvard, économiste en chef du gouvernement Barak Obama et qui était directeur de la prospective à l'AIE.

1.- L'Algérie a besoin d'une autre vision évitant ces slogans dépassés que le moteur du développement quand le bâtiment va tout va ou les matières premières, les industries mécaniques classiques, dont celle des voitures en grande partie des montages de très faibles capacités, fortement capitalistiques où l'Algérie supporte tous les surcoûts avec la règle des 49/51% dont la révision s'impose. Sans une réorientation de la politique économique, se fondant sur la bonne gouvernance et la valorisation de la connaissance, l'Algérie risque de se retrouver dans une impasse horizon 2020 avec le risque de l'épuisement des réserves de change où les opérateurs étrangers, ne pouvant être payés, risquent de nous abandonner à notre propre sort. C'est que l'émergence d'une économie et d'une société mondialisée produit du développement du capitalisme, processus non encore achevé, et la fin de la guerre froide depuis la désintégration de l'empire soviétique, remettent en cause d'une part la capacité des Etats-nations à faire face à ces bouleversements et d'autre part les institutions internationales héritées de l'après-guerre. Ce n'est plus le temps où la richesse d'une Nation s'identifie aux grandes firmes des Nations, les grandes firmes ayant été calquées sur l'organisation militaire et ayant été décrites dans les mêmes termes : chaîne de commandement, classification des emplois, portée du contrôle avec leurs chefs, procédures opératoires et standards pour guider tous les dossiers. Tous les emplois étaient définis à l'avance par des règles et des responsabilités pré-établies. Comme dans la hiérarchie militaire les organigrammes déterminent les hiérarchies internes et une grande importance était accordée à la permanence du contrôle, la discipline et l'obéissance. Cette rigueur était indispensable afin de mettre en œuvre les plans avec exactitude pour bénéficier des économies d'échelle dans la production de masse et pour assurer un

Le ministère de l'Industrie organise une conférence nationale sur la relance industrielle du 4 au 6 décembre 2021 au Centre international des conférences (Alger), sous le thème «Ensemble pour relever le défi». Si je comptabilise les neuf rencontres avec différents gouvernements depuis 1995, avec la rencontre programmée le 4 décembre 2021 c'est la 10^e rencontre sur la stratégie industrielle, sans compter des centaines de séminaires organisés tant par les universités que certaines institutions étatiques.

contrôle strict des prix sur le marché. Comme dans le fonctionnement de l'armée, la planification stratégique demandait une décision sur l'endroit où vous voulez aller, un suivi par un plan pour mobiliser les ressources et les troupes pour y arriver. A l'ère mécanique totalement dépassée, la production était guidée par des objectifs préétablis et les ventes par des quotas déterminés à l'avance. Les innovations n'étaient pas introduites par petits progrès, mais par des sauts technologiques du fait de la rigidité de l'organisation. Au sommet de vastes bureaucraties occupaient le rectangle de l'organigramme, au milieu des cadres moyens et en bas les ouvriers. L'enseignement, du primaire au supérieur en passant par le secondaire, n'était que le reflet de ce processus, les ordres étant transmis par la hiérarchie, les écoles et universités de grandes tailles pour favoriser également les économies d'échelle.

2.- Actuellement une nouvelle organisation est en train de s'opérer montrant les limites de l'ancienne organisation avec l'émergence d'une dynamique nouvelle des secteurs afin de s'adapter à la nouvelle configuration mondiale. Nous assistons au passage successif de l'organisation dite tayloriste marquée par une intégration poussée, à l'organisation divisionnelle, puis matricielle qui sont des organisations intermédiaires et enfin à l'organisation récente en réseaux où la firme concentre son management stratégique sur trois segments : la recherche développement (cœur de la valeur ajoutée), le marketing et la communication et sous traite l'ensemble des autres composants. Et ce avec des organisations de plus en plus oligopolistiques, quelques firmes contrôlant la production, la finance et la commercialisation tissant des réseaux comme une toile d'araignée. Les firmes ne sont plus nationales, même celles dites petites et moyennes entreprises reliées par des réseaux de sous traitants aux grandes. Les firmes prospères sont passées de la production de masse à la production personnalisée (Pr Reich ex secrétaire d'Etat US). Ainsi, les grandes firmes n'exportent plus seulement leurs produits mais leur méthode de marketing, leur savoir-faire sous formes d'usines, de points de vente et de publicité. Parallèlement à mesure de l'insertion dans la division internationale du travail, la manipulation de symboles dans les domaines juridiques et financiers s'accroît proportionnellement à cette production personnalisée. Indépendamment du classement officiel de l'emploi, la position compétitive réelle dans

l'économie mondiale dépend de la fonction que l'on exerce. Au fur et à mesure que les coûts de transport baissent, les produits standards et de l'information qui les concernent, la marge de profit sur la production se rétrécit en raison de l'absence de barrières à l'entrée. En ce XXI^e siècle, la production standardisée se dirige inéluctablement là où le travail, moins cher, le plus accessible et surtout bien formé.

La qualification devient un facteur déterminant. L'éclatement des vieilles bureaucraties industrielles en réseaux mondiaux leur a fait perdre leur pouvoir de négociation expliquant également la crise de l'Etat providence (avec le surendettement des Etats) et de l'ancien modèle social démocratique qui se trouve confronté à la dure réalité de la gestion gouvernementale. Ce qui explique que certains pays du Tiers Monde qui tirent la locomotive de l'économie mondiale se spécialisent de plus en plus dans ces segments nouveaux, préfigurant horizon 2020/2030 de profonds bouleversements géostratégiques dont un nouveau modèle de consommation énergétique reposant sur un MIX énergétique devant éviter l'erreur stratégique de l'actuel ministère de l'énergie algérien de raisonner sur un modèle de consommation libertaire. Il s'ensuivra inévitablement une recomposition du pouvoir économique mondial avec la percée de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de certains pays émergents expliquant le passage d'ailleurs du G8 au 20 dans les grandes réunions économiques internationales. L'essoufflement actuel de certains pays émergents à travers les nouvelles stratégies mondiales tant dans le domaine de la sphère réelle que monétaire n'est que le reflet de cette recomposition.

3.- Les emplois dans la production courante tendent à disparaître comme les agents de maîtrise et d'encadrement impliquant une mobilité des travailleurs, la généralisation de l'emploi temporaire, et donc une flexibilité permanente du marché du travail avec des recyclages de formation permanents étant appelés à l'avenir à changer plusieurs fois d'emplois dans notre vie. Ainsi, apparaissent en force d'autres emplois dont la percée des producteurs de symboles dont la valeur conceptuelle est plus élevée par rapport à la valeur ajoutée tirée des économies d'échelle classiques, remettant en cause les anciennes théories et politiques économiques héritées de l'époque de l'ère mécanique comme l'ancienne politique des industries industrialisantes calquée sur le modèle de l'ancien empire sovié-

tique alors que le XXI^e siècle est caractérisée par la dynamisme des grandes firmes mais surtout les PMI/PME consacrant un budget à la recherche développement, reliés en réseaux à ces grandes firmes. Les expériences allemandes et japonaises, chacune tenant compte de son anthropologie culturelle, est intéressante à étudier, se fondant sur un partenariat, grandes firmes/PME/PME. Avec la prédominance des services qui ont un caractère de plus en plus marchand contribuant à l'accroissement de la valeur ajoutée, la firme se transforme en réseau mondial, étant impossible de distinguer les individus concernés par leurs activités, qui deviennent un groupe diffus, répartis dans ce village mondial, dominé par des réseaux croisés consommateurs/producteurs, transformant le système d'organisation à tous les niveaux, politique, économique et social.

4.- Dans le cadre de la politique industrielle, j'attire l'attention du gouvernement sur l'impasse que pourrait conduire le montage des voitures, afin d'éviter des pertes pour le pays qui se pourraient se chiffrer en dizaines de milliards de dollars, sans une vision stratégique tenant compte des nouvelles mutations mondiales de cette filière, un cahier de charges précis, d'établir le taux d'intégration progressif fonction des avantages financiers et fiscaux accordés, la balance devises, et que du fait des nouvelles technologies (tours numériques), ces unités requièrent un niveau de qualification élevé et étaient peu créatrices d'emplois. Je constate que la majorité des constructeurs proposent des unités à faibles capacités (donc des coûts croissants) reposant sur le technologies des années 2000, il serait impossible de pénétrer le marché international en pleine mutation et si toutes ces unités se réalisaient avec le faible taux d'intégration, les sorties de devises horizon se chiffrerait à plus de 5/6 milliards de dollars /an. Les contraintes internationales sont là et face aux mutations mondiales, la filière automobile connaît des restructurations, des fusions et des délocalisations des grands groupes, avec des capacités de production élevées.

Le marché mondial de voitures en perpétuel mutation est un marché oligopolistique où quelques firmes contrôlent les circuits internationaux. Il semble bien que certains responsables algériens oublient que la mondialisation est bien là avec des incidences politiques et économiques, voulant perpétuer un modèle de politique industrielle dépassé des années 1970 qui ne peut que conduire le pays à une grande dépendance et à l'endettement à terme. Selon une vision cohérente de la politique industrielle tenant compte de la forte concurrence internationale et des nouvelles mutations technologiques dans ce domaine, ne fallait-il pas par commencer de sélectionner deux ou trois constructeurs algériens avec un partenariat étranger gagnant/gagnant maîtrisant les circuits internationaux avec un cahier de charges précis leur donnant des avantages fiscaux et financiers en fonctions de leur capacité.

(A suivre)

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

Ouargla

Le statut particulier des fonctionnaires du secteur de la Jeunesse et des Sports en débat

Une conférence régionale Sud a été ouverte à Ouargla pour soumettre à débat et enrichissement les questions relatives au statut particulier des fonctionnaires de l'administration chargée de la Jeunesse et des Sports. Placée sous l'égide la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la Jeunesse et des Sports, la rencontre, qui a regroupé les cadres du secteur dans les wilayas du Sud, vise à écouter les doléances des fonctionnaires du secteur et les suggestions qui seront formulées pour enrichir le Décret exécutif 10-07 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques à l'administration chargée de la Jeunesse et des Sports, a indiqué le SG de la fédération précitée, Mohamed Guechi.



«Après les conférences de l'Est et de l'Ouest du pays, se tient aujourd'hui celle des wilayas du Sud, à l'effet de débattre et enrichir le statut particulier des fonctionnaires relevant des corps spécifiques du secteur», a affirmé M. Guechi, en précisant que l'objectif est «d'introduire certains ajustements, notamment en ce qui concerne certains grades, à savoir ceux d'animateur et animateur principal, et d'éducateur et d'inspecteur». Ceci, en plus de proposer un amendement concernant le rôle de deux offices, en l'occurrence l'Office des établissements de jeunes,

(ODEJ) et l'Office du complexe omnisports, (OCO), dans le but de lever certains dysfonctionnements, notamment en termes de classification et de textes relatifs à la gestion, a-t-il ajouté. Pour sa part, le sous-directeur de la formation aux activités de Jeunesse, au ministère de la Jeunesse et des Sports, Abdelghani Boudour, a affirmé que le rôle de la tutelle est «l'accompagnement de la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la Jeunesse et des Sports qui pilote cette initiative visant l'enrichissement et

l'actualisation du statut particulier susmentionné, en vue de cerner les préoccupations professionnelles soulevées par les fonctionnaires et les travailleurs de la base à travers l'ensemble du pays». «L'objectif étant d'aboutir à un statut particulier pratique et efficace qui réponde aux attentes des travailleurs et fonctionnaires du secteur», a-t-il expliqué. S'étalant sur deux jours (3 et 4 décembre), les travaux de cette conférence régionale se poursuivent et permettront de formuler des suggestions et d'arrêter des recom-

mandations susceptibles de contribuer à l'enrichissement du statut particulier des travailleurs du secteur de la Jeunesse et des Sports, selon les organisateurs.

Mostaganem Le 8^e festival du Melhoun en décembre

La huitième édition du festival national de poésie Melhoun aura lieu les 16, 17 et 18 décembre 2021 à la maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki à Mostaganem, a indiqué mardi un communiqué du commissariat du festival. En prévision de cette manifestation culturelle qui n'a pas eu lieu depuis deux ans, pandémie oblige, une conférence de presse sera animée le 11 décembre à la bibliothèque publique Dr El Hadj Moulay Belhamici sur cet événement qui met en valeur le patrimoine culturel immatériel, ont précisé les organisateurs dans ce document. Le festival verra l'organisation d'une journée d'études intitulée « La poésie Melhoun et sa primauté au Maghreb arabe » et la projection d'un documentaire retraçant la vie du grand poète issu de la ville de Mascara, Cheikh El Hbib Benguennoun, 1761-1867. Près de 30 poètes des quatre coins du pays prendront part à cet événement. D'autres activités culturelles et intellectuelles seront au rendez-vous dont l'exposition et la vente des livres sur le patrimoine immatériel algérien publiés par l'Entreprise nationale des arts graphiques, (ENAG), outre une animation musicale de différents styles algériens tels que Hawzi, Bedoui et Chaabi. Depuis sa création en 2013, le festival national de la poésie Melhoun se veut un espace réunissant les poètes, interprètes et les passionnés de ce genre poétique pour mener une réflexion scientifique sur ce patrimoine et les mécanismes permettant sa sauvegarde. En 2019, la nouveauté de cette édition est la publication des œuvres du colloque national de poésie Melhoun, un patrimoine vivant, organisé dans un ouvrage, ainsi que la tenue d'un nouveau colloque national sur la contribution de la poésie Melhoun dans l'histoire à la bibliothèque principale de lecture publique de Mostaganem.

Bouira

Douze personnes coincées par la neige à Tikjda secourues

Douze personnes, bloquées par la neige sur les hauteurs de Tikjda, Est de Bouira, ont été secourues durant la nuit de jeudi, et vendredi par l'unité Grimp de la Protection civile, a-t-on appris de ce corps constitué. La première intervention a eu lieu jeudi vers 11h du soir lorsqu'un groupe de six personnes dont une femme, à bord de leur véhicule, étaient coincés près du Lac Agoulmim et en pleine neige. «Ces jeunes, âgés entre 21 et 30 ans, nous ont appelé pour les secourir. Leur voiture a été coincée par la neige sur une piste menant vers le Lac et non loin du Chalet du Kef», selon les détails donnés par le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. «Les six personnes ont été ensuite évacuées vers la clinique de Haizer pour recevoir les soins nécessaires, et leur vie n'est pas en danger», a assuré l'officier Abdat à l'APS. Une autre opération de secours a été menée vendredi-matin sur les hauteurs du Mont Alouane, à dix kilomètres de Tikjda, où un autre groupe de touristes âgés de 18 à 20 ans, a été sauvé des affres du froid après une intervention périlleuse menée par le Groupe Grimp de la Protection civile. Par mesure de prévention, les autorités locales de la wilaya ont décidé d'interdire tout accès à la station cli-



matique de Tikjda durant la nuit, et ce à partir de 21h jusqu'à 8 du matin du lendemain pour éviter tout incident

similaire en ces temps d'intempéries et de froid.

Treize individus arrêtés pour entrave à l'opération de vote

Treize individus ont été arrêtés pour entrave à l'opération de vote dans la commune d'Ahl El pour entrave au déroulement de l'opération de vote du 27 novembre 2021, a précisé la même source.

«Les mis en cause ont pénétré dans un centre de vote, cassé les urnes et détruit leur contenus», a indiqué le communiqué. «Selon l'enquête, ces individus ont été incités à agir de la sorte», selon la même source. Les mis en cause ont été présentés

devant les juridictions compétentes. Six inculpés ont été placés sous mandat de dépôt pour délit de «destruction d'une urne», «entrave au déroulement de l'opération de vote», «enlèvement d'une urne contenant les suffrages émis et non encore dépouillés», et «incitation à attroupelement non armé». Quatre autres ont été placés sous contrôle judiciaire, alors que trois d'entre eux ont été libérés, conclut le communiqué.

Palestine

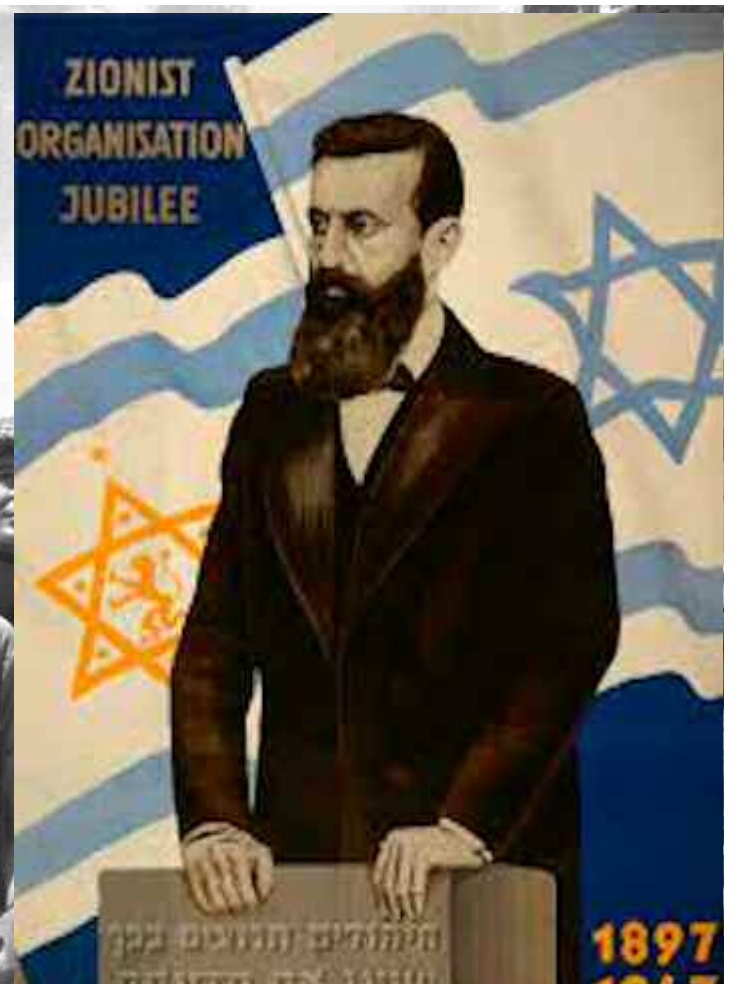
Aux origines de la colonisation sioniste

Vers 1870, la population israélite de la Palestine ne s'élevait qu'à 13.000 personnes qui vivaient pour l'essentiel à Jérusalem, Hébron, Safed et Tibériade. Le grand historien Henri Laurens transcrit, au début de son ouvrage, *Le retour des exilés, le rapport de l'Alliance israélite universelle* qui, en 1869, nous apprend que très nombreux étaient les juifs qui enseignaient ou étudiaient le Talmud et vivaient d'aumônes venues de l'étranger et surtout de Pologne. Une tentative de colonie agricole à Jaffa, financée par Sir Moses, avait échoué au bout d'un an.

Par Martine Sevegrand

Pourtant, dans son rapport, l'Alliance écrivait que tous ceux qui ont vu le sol de Palestine « en friche » (sic) ont « indiqué la culture comme pouvant seule sauver nos frères ». De ce fait, l'Alliance avait adopté un projet de véritable colonisation agricole de la Palestine. Car le juif peut être paysan et préparer « un champ d'asile à des populations qui, demain peut-être, devront fuir en masse le fanatisme du Grec [chrétien] victorieux du Croissant ». « Enfin, vous ferez la conquête pacifique de cette terre sacrée ».

A partir du début des années 1880, les pogroms dans l'empire russe déclenchèrent une vague d'immigration juive en Palestine. Ces juifs de la « première alya » (1880-1903) s'installèrent majoritairement dans les villes mais un quart d'entre eux s'établirent dans les campagnes. Ces nouvelles colonies agricoles ne tinrent que grâce l'aide d'un banquier français, le baron Edmond de Rothschild ; ce dernier, sous divers prête-noms, achetait des terres, équipa les colonies de moulins, distilleries, caves, glaciers, de médecins et de médi-



caments et leur versa de l'argent. Selon l'historien Henri Laurens, la diplomatie française soutint cette action car elle considérait ces juifs comme « une nouvelle clientèle destinée à accroître l'influence française ». La population juive utilisait d'ailleurs le français comme langue de communication.

Était-ce « une terre sans peuple pour un peuple sans terre » ? Non : des lettres de paysans palestiniens adressées au grand vizir de l'empire ottoman à Istanbul ont été retrouvées. L'excellent site *middleeasteye* citait, il y a quelques jours, des extraits de deux lettres (publiées par l'avocat palestinien Jihad Abu Raya), l'une datant de 1890 et l'autre de 1913. Celle de 1890 se plaignait : « La ferme a été vendue à des étrangers qui sont arrivés avec de gros budgets et ressources économiques. [...] Ils ont commencé à nous expulser de notre lieu de résidence et à nous empêcher de labourer la terre ». La deuxième lettre (de 1913) fut signée par une

dizaine de moukhtars (maires) de villages proches de colonies juives. Les palestiniens se plaignaient d'« agressions contre nos villages, meurtres, pillages et viols » ; ils ajoutaient : « Tout paysan qui passe sur la route est saisi et battu, puis ils lui prennent ses vêtements et son argent. Quiconque les défie est tué et ils tirent à balles réelles sur la voie publique ». Ces palestiniens exprimaient leur inquiétude : « Nous subissons des troubles uniques, jusqu'à ce que, Dieu nous en garde, la nécessité nous oblige à émigrer de notre patrie malgré l'amour et l'amitié que nous lui portons ». Les procédés utilisés par l'État sioniste depuis sa création sont déjà là, avant la Première guerre mondiale : expulser les palestiniens de leurs terres, les harceler pour qu'ils abandonnent leur pays. On remarquera aussi que cette colonisation n'a été possible, à ses débuts comme après, qu'avec l'aide de financiers européens et de la diplomatie française.

A partir du début des années 1880, les pogroms dans l'empire russe déclenchèrent une vague d'immigration juive en Palestine. Ces juifs de la « première alya » (1880-1903) s'installèrent majoritairement dans les villes mais un quart d'entre eux s'établirent dans les campagnes.

Ces nouvelles colonies agricoles ne tinrent que grâce l'aide d'un banquier français, le baron Edmond de Rothschild ; ce dernier, sous divers prête-noms, achetait des terres, équipa les colonies de moulins, distilleries, caves, glaciers, de médecins et de médicaments et leur versa de l'argent.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Petits plats en équilibre
21.05 Les Tuche 2 : Le rêve américain
22.00 Esprits criminels
23.20 Esprits criminels
23.25 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Les Etoiles du sport
21.10 La mule
22.40 Passage des arts



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
20.05 Sport 6
20.10 Météo
18.45 Le journal
20.25 E=M6
21.05 Dossier tabou
22.55 Enquête exclusive
23.55 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.05 Stade 2
20.50 Destination 2024t
20.55 Météo
21.05 Les enquêtes de Vera



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.24 U-235
20.05 Tchi tcha
20.50 Le meilleur reste à venir
22.41 The Current War



18.25 L'avant quotidien
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 Le journal de l'Euro
21.15 Dirty Dancing
23.05 Hunger Games : la révolte, partie



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.56 Action Women
20.35 L'instant Ciné +
20.50 Le traître
23.17 Legend



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars
19.45 Arte Journal



20.49 A Musée Vous, A Musée Moi
20.51 Tu mourras moins bête
20.55 Un flic
22.30 Le gardien invisible
23.35 Again : Encore une fois



18.05 Handball : Ligue des Champions
19.05 Tour de Suisse
20.00 Les meilleurs moments
21.00 Voile : The Ocean Race Europe
21.35 Arc classique
22.05 Arc à poulies
22.35 Handball : Ligue des Champions
23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's

Sélection



Ciné Frisson - 23.17 Legend

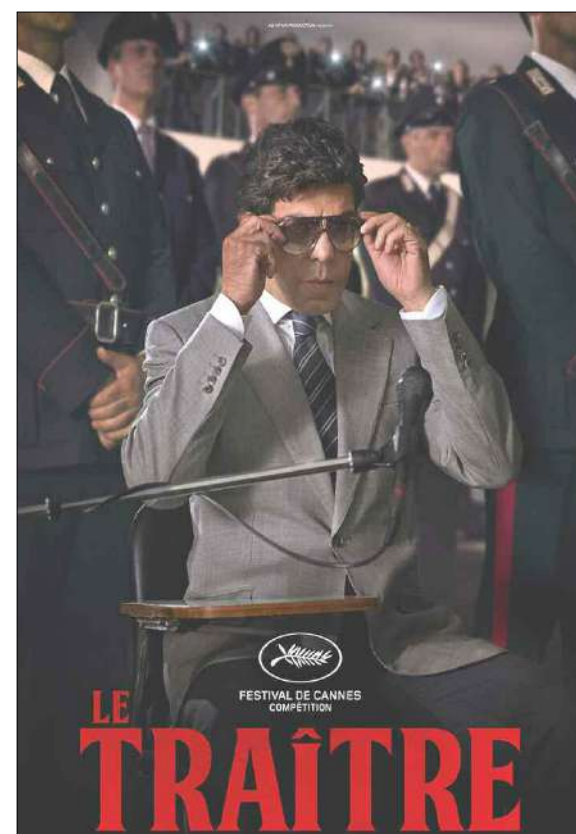
Thriller de Brian Helgeland

→ Dans le "Swinging London" des années 60, l'ascension et la chute des jumeaux Krays, parrains de la pègre de l'East End. Les jumeaux Reggie et Ron Kray tiennent sous leur coupe l'Est de Londres. S'ils se ressemblent beaucoup physiquement, ils ont un caractère assez différent.

Ciné Frisson - 20.50 Le traître

Drame de Marco Bellochio

→ Fin des années 80, Tommaso Buscetta, second couteau d'une famille de Cosa Nostra, passe aux aveux devant le juge Giovanni Falcone. Les révélations de l'Homme d'Honneur (en quête de rédemption ou de vengeance ?) vont conduire à 366 arrestations, dont celle du parrain Toto Riina.



Ciné Premier - 20.50 Le meilleur reste à venir

Comédie dramatique de Alexandre de La Patellière

→ Arthur et César sont amis d'enfance. Un jour, l'aventureux César fait une terrible chute. Arthur, professeur de médecine à la vie rangée, insiste pour l'accompagner se faire soigner aux urgences. Là, César subit des analyses médicales dont les résultats, très alarmants, sont envoyés à Arthur.

25^E SILA

DU 24 AU 31 MARS 2022

Le 25^e Salon international du livre d'Alger (Sila) se tiendra du 24 au 31 mars de l'année prochaine, avec l'Italie comme invité d'honneur de cette édition tant attendue, annonce le ministère de la Culture et des Arts sur sa page Facebook. Prévues initialement en octobre 2020, le 25^e Sila a été reporté à cause de la pandémie de Covid-19 qui a contraint le plus grand événement culturel du pays à une absence de deux ans. Éditeurs et auteurs pourront ainsi renouer avec leurs lecteurs à la faveur de cet événement marquant, symbole d'un retour à une activité culturelle normale, et une occasion pour l'industrie algérienne du livre de respirer après deux années particulièrement éprouvantes. Le 25^e Sila qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger a choisi l'Italie comme invité d'honneur, «une pays voisin et ami connu pour sa production culturelle prolifique». Dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, le ministère de la Culture et des Arts avait d'abord proposé en 2020 une version virtuelle du salon, devant l'impossibilité de tenir cet événement qui draine plus d'un million de visiteurs, avant d'opter pour l'annulation du salon pour les années 2020 et 2021.

R. C.

SAMY ASSAD PUBLIE
«TROISIÈMES ODYSSEES»

PLAIDOIRE POUR LE TOURISME SAHARIEN

Dans son dernier récit intitulé «Troisièmes odyssees, abécédaire de robinonnades dans le Sahara», Samy Assad partage avec ses lecteurs sa vision pour la promotion du tourisme saharien en Algérie en convoquant les paysages et le patrimoine culturel et architectural de plusieurs villes et oasis. Publié récemment aux éditions «Hibr», ce récit de 193 pages relate le désert, sa beauté et ses potentialités touristiques à travers le jeune Amestan, originaire de la ville de Djanet, et cadre d'une grande entreprise touristique, qui est convié aux assises nationales du tourisme pour y présenter sa vision sur la promotion de cette destination. Pour préparer son argumentaire devant les participants aux assises, Amestan se replonge dans «ses plus intrépides aventures» dans le Sahara algérien pour pouvoir songer à la commercialisation de cette destination. Pour se faire il propose un circuit hors du commun partant de la vallée du Mzab à Ghardaïa jusqu'au parc culturel du Tassili N'Ajjer, deux biens culturels algériens classés par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. L'ascension de l'Assekrem à Tamnasset, le bivouac dans les dunes, les venelles de Ghardaïa et des ksours millénaires, ou encore la mystérieuse cité de Sefar à Djanet, font partie du récit du jeune targui agencé par l'auteur sous forme d'abécédaire.

R. C.

Photographie

Vivian Maier : une vie au fil de la pellicule

Depuis, les milliers de clichés pris par l'étonnante femme ne cessent de surprendre et fasciner les amateurs de photographie de rue qui voient en Vivian Maier une précurseuse. Anne Marks a obtenu un accès privilégié et unique aux archives de la photographe pour rédiger son enquête sur une femme libre. En grattant la surface des clichés d'une vie, Vivian Maier se révèle.

Assise sur un banc à Chicago, Vivian Maier n'a plus que quelques jours à vivre quand l'ensemble de ses photos, entreposées dans un espace de stockage non loin de là, se retrouve vendu au plus offrant - elle a omis de renouveler les paiements pour son box. Au crépuscule de sa vie, a-t-elle pour autant oublié ses regards portés, armée de son Rolleiflex, sur le monde qui l'entoure ?

L'histoire de l'œuvre de Vivian Maier est symptomatique d'une époque, de la mise à jour d'une vie unique en son genre. John Maloof, l'heureux acquéreur, lors de cette vente aux enchères ne savait pas ce qu'il y avait dans les cartons.

Développant une des nombreuses pellicules, il publie sur un blog spécialisé quelques clichés qui lui plaisent. Instantanément, ils sont reconnus comme excellents, voire dignes des meilleurs photographes et le reflet précis d'une époque. Des photographies de Vivian Maier, on en dénombre environ 140 000 ! C'est vers cette montagne qu'Anne Marks s'est aventurée pour décrire en chemin les méandres photographiques de la vie de Vivian Maier, née à New York et Française de cœur. «J'ai regardé le documentaire Finding Vivian Maier à propos de cette étonnante gouvernante photographe et j'ai été captivée, alors j'ai fait mes propres recherches.» Anne Marks, de passage à Paris pour présenter son livre Vivian Maier révélée, publié aux éditions Delpire, explique : «J'y travaille depuis sept années et j'ai consacré deux ans à son écriture.»

« J'ai été la seule à avoir accès à ses archives, plus de 140 000 photographies ! »

Pourquoi ? « J'ai voulu rétablir certaines vérités sur la vie de Vivian Maier que beaucoup ont fantasmée, trop souvent d'une façon négative qui dépréciait son travail. C'est devenu mon objectif. J'ai appris beaucoup de choses surprenantes, comme le fait que Vivian voulait vraiment être photographe. Personne ne connaissait ces cinq années passées à New York. J'ai été la seule à avoir accès à ses archives, plus de 140 000 photographies ! Elle travaillait tous les genres. Elle était aussi engagée dans la communauté des photographes. Mais quand elle est arrivée à Chicago, quelque chose a changé. »

Vivian Maier dans les reflets des miroirs de la vie qu'elle traverse

Au fil des négatifs de Vivian Maier, Anne Marks a pu reconstruire la vie d'une femme aux réflexes et



→ Vivian Maier allait bientôt mourir quand son travail sortait d'un entrepôt où il dormait depuis des décennies.

coups d'œil remarquables. Étonnant travail que celui d'observer une vie « en sens inverse » sans la protagoniste qui s'est toujours cachée derrière son Rolleiflex, s'affichant parfois sur la pellicule lors de délicats autoportraits. Loin de l'égoïste et vain selfie, Vivian Maier se révèle dans les reflets des miroirs de la vie qu'elle traverse, tout autant surprise qu'amusée. Cette soudaine vérité capturée dans sa boîte noire expose également une femme en doutes avec ses troubles mentaux.

« Ne nous trompons pas : Vivian Maier était indépendante, heureuse et constamment curieuse »

Anne Marks n'a pas esquivé le malaise qui réside dans cette abondance de photographies : « Vivian, son enfance... Oui, il apparaît qu'elle a eu une enfance dramatique, qui l'a définitivement endommagée. Elle stockait les choses, les journaux, plutôt que d'avoir des relations sociales. Elle collectionnait, possédait les moments de sa vie par le biais de ses photographies. Cette maladie - la syllogomanie - est progressive. Au fur et à mesure, le mal s'est aggravé en elle. Mais ne nous trompons pas : Vivian Maier était indépendante, heureuse et constamment curieuse. Elle allait au cinéma, sortait... » La photographie, mettre en boîte le monde qui

nous entoure, n'a-t-elle pas été son remède ?

« Il y a 450 photos dans mon livre, dont le sens est profond, pas juste esthétique »

La découverte d'une archive inédite a bouleversé le travail d'Anne Marks : « Au début je pensais avoir peur de Vivian, elle est décrite comme robuste, femme d'opinion et aussi « dérangée ». Ma façon de penser a changé quand j'ai trouvé des enregistrements de sa voix. Plus de 10 heures d'enregistrement ! Des interviews qu'elle menait comme une journaliste. Elle voulait savoir ce que les gens pensent et aussi capter ses interactions avec les enfants. C'est touchant et elle est si drôle, avec tellement d'esprit, et particulièrement informée. Cela m'a donné envie de passer encore plus de temps avec elle. » L'histoire que raconte Anne Marks est loin de celle d'une femme impétueuse, une douceur naturelle émane de Vivian Maier : « Dans mon livre, il y a 450 photos pleines de sens, pas juste esthétiques. » Photographies, sons, films... Anne Marks a aussi retrouvé des vêtements dans les cartons de Vivian Maier : « Là encore, j'ai eu de la chance en découvrant ses vêtements. Car elle a été décrite comme s'habillant mal, mais c'est faux ! Elle portait des vêtements de designers, de grandes marques et avec beaucoup de goût. Même ces

chapeaux sont couture ! Une de ces anciennes amies qui a 80 ans maintenant, m'a tout raconté de sa façon d'être avec un luxe de détails. C'est merveilleux ! » Un style, une garde-robe, des intentions, mais aussi une dissimulation. Être autre ; effacer l'avant, le trauma.

Rien ne l'arrête armée de son Rolleiflex

« Elle avait 78 ans quand elle est morte. Elle avait cessé de faire des photos et ne parlait plus qu'en français. Elle a eu une très belle vie pour une femme de son époque ! Riche ! Comme peu de femmes ont vécu. » Pétrie d'humour et en marge, est-elle comme ses photos dont émane une juste critique sociale avant l'heure. Anne Marks dans son livre dévoile la vie d'une femme engagée, féministe, du côté des plus faibles, des délaissés, et déterminée à regarder vers l'avant constamment. Sans doute grâce aux joies partagées avec les enfants qu'elle gardait, a-t-elle pu oublier la sienne d'enfance, rude, voire abusive. Son regard malicieux semble défier constamment l'autorité. Rien ne l'arrête armée de son Rolleiflex. Ni les policiers, ni les barrières glamour du show-business ou les coups durs de la vie de tous les jours. Une évidente liberté se dégage des clichés vitaux pris par Vivian Maier. Une liberté contagieuse.

T. B.

vie pratique

santé

Conseils alimentaires pour des yeux sains



Les maladies oculaires comme la dégénérescence maculaire et les cataractes entraînent souvent une déficience visuelle et la cécité chez les adultes âgés. Pourtant, en modifiant vos habitudes de vie, notamment en adoptant une alimentation saine, vous pouvez retarder ou prévenir l'apparition de certains problèmes oculaires.

En plus d'une alimentation saine, vous pouvez protéger vos yeux en évitant l'exposition prolongée aux rayons ultraviolets (UV) et à la lumière bleue à haute énergie visible, en arrêtant de fumer et en subissant des examens annuels de la vue.

Pendant un examen de fond d'œil, votre optométriste peut examiner attentivement la santé de vos yeux et tenter de repérer des signes de maladies oculaires comme la dégénérescence maculaire, le glaucome et la rétinopathie diabétique. La détection précoce de ces maladies peut prévenir la perte de vision permanente.

Autres conseils alimentaires pour des yeux sains

Essayez de suivre les consignes alimentaires suivantes pour améliorer votre chance d'avoir une vision saine pendant toute votre vie :

Mangez des grains entiers et des céréales entières

Les sucres et les farines blanches raffinées qui composent souvent les pains et les céréales peuvent augmenter votre risque de maladies oculaires liées à l'âge. Optez plutôt pour des pains de grains entiers à 100 % et des céréales à forte teneur en fibre, afin de ralentir la digestion et l'absorption des sucres et de l'amidon. Les fibres vous donnent également une sensation de satiété, ce qui facilite la restriction de la quantité de calories que vous consommez.

Mangez des bons gras

Les acides gras Omega-3 essentiels qui se trouvent dans le poisson, l'huile de lin, les noix et l'huile de canola aident à prévenir les yeux secs et même peut-être les cataractes. Consommez du poisson ou des fruits de mer deux fois par semaine, ou prenez de l'huile de lin tous les jours. Utilisez de l'huile de canola pour cuisiner et mangez des noix pour vos collations.

Choisissez de bonnes sources de protéine

N'oubliez pas que la teneur en gras des viandes et la méthode de cuisson utilisée pour les préparer contribuent à les rendre saines ou malsaines. De plus, limitez votre consommation de gras saturés provenant de viandes rouges et de produits laitiers, qui peuvent augmenter votre risque de dégénérescence maculaire. Choisissez des viandes maigres, du poisson, des noix, des légumineuses et des œufs comme sources de protéines.

La plupart des viandes et des fruits de mer sont également d'excellentes sources de zinc. Les œufs sont une bonne source de lutéine.

Évitez le sodium

Une alimentation riche en sodium peut accroître votre risque de formation de cataractes. Consommez moins de sel et vérifiez la teneur en sodium sur les étiquettes des aliments préparés. Tenez-vous-en à moins de 2 000 mg de sodium par jour.

(Suite et fin)

Météo



Dimanche 5 décembre :
17°C

→ Dans la journée :

Pluie
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 16 km/h

→ Dans la nuit :

Pluie
Précipitations : 80%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 06:17
Coucher du soleil : 19:20

Massage anti-âge : les bons gestes pour appliquer un soin

→ Adoptez cette gestuelle d'auto-massage du visage, pour optimiser l'efficacité de votre crème.

1/ Tonifiez l'ovale

Formez un V avec l'index et le majeur, pincez fermement entre les doigts au niveau du menton, et remontez jusqu'à l'oreille en longeant l'os maxillaire. Effectuez au moins trois passages de chaque côté pour drainer et stimuler efficacement.

2/ Lissez le contour des lèvres

Les mains toujours en V, utilisez la pulpe des doigts pour masser les muscles orbitaires des lèvres. Lissez fermement en partant d'un côté de la bouche et en remontant vers la tempe opposée. Alternez droite et gauche trois fois.

3/ Tonifiez les joues

Avec le plat des paumes, effectuez des mouvements de lissage ascendants depuis le menton jusqu'aux tempes. Cela permet de repasser les traits et de lutter contre les effets de la gravité.

(A suivre)



Recette du jour

GÂTEAU MOELLEUX AU CITRON

INGRÉDIENTS

- 125 g de beurre
- 125 g de sucre
- 125 g de farine
- 2 œufs
- 2 citrons non traités
- 1 sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel



Préparation :

Dans un saladier, fouettez le beurre mou avec le sucre pour obtenir un mélange crémeux, ajoutez-y les œufs un par un puis mélangez. Râpez le zeste et prélevez le jus

des deux citrons, rajoutez à la préparation en mélangeant. Mélangez la farine, la levure chimique et le sel puis ajoutez le tout à la préparation en mélangeant légèrement. Beurrez et sucrez deux petits moules à charnière de 16 cm ou un seul moule de 18 à 22 cm puis répartissez-y la pâte. Enfourez à 180° pendant 20 à 25 minutes. Laissez refroidir 10 minutes avant de démouler.

Horaires des prières

Dimanche 29 Rabie al-thani 1443 :
5 décembre 2021
Dhor 12h33
Asser 15h19
Maghreb 17h39
Icha 19h06
Lundi 30 Rabie al-thani 1443 :
6 décembre 2021
Fedjr 05h50

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Mondiaux de Para-powerlifting L'Algérien Hocine Bettir décroche l'or en Géorgie

→ Le Para-powerlifter algérien Hocine Bettir, médaillé de bronze des derniers Jeux paralympiques, s'est encore une fois illustré, en décrochant un sacre mondial à Tbilissi en Géorgie, lors du Championnat du monde (messieurs et dames) où concourent plusieurs athlètes ayant pris part aux Jeux de Tokyo-2021.



■ Hocine Bettir a soulevé 194 kg à son 3^e et dernier essai.

(Photo > D. R.)

Engagé dans la catégorie des -65 kg aux côtés de 28 autres concurrents, Bettir a préféré débiter en douceur, pour ne pas réveiller sa blessure à l'épaule. Il a soulevé à son 1^{er} essai, une charge de 183 kg qu'il enchaîna avec 187 kg au second, puis 194 kg à son 3^e et dernier essai, celle qui lui a valu le titre mondial, le premier à son palmarès et dans l'histoire du para-powerlifting algérien.

«Malgré une ancienne blessure à l'épaule, Hocine nous a gratifié, encore fois, d'une médaille mondiale. Cette fois-ci, c'est le titre suprême, le premier dans l'histoire du para-powerlifting. Après la médaille de bronze des Jeux paralympiques-2021. Hocine Bettir a été à la hauteur de l'évènement et de son standing d'athlète d'élite. Il marque ainsi la discipline à son plus niveau», a déclaré à l'APS, son entraîneur Mohamed Salah-Eddine Benatta.

Pour sa part, l'athlète Hocine Bettir n'a pas caché sa joie, après cette performance. «Je suis très heureux de ce sacre, acquis après un travail intense. Après le bronze des JP de Tokyo et l'argent des derniers Championnats du monde 2019 à Nur-Sultan, aujourd'hui, je fête ma première médaille d'or mondiale», a indiqué l'Algérien sur le site du Comité international paralympique (IPC), après avoir réalisé du coup sa meilleure charge (194 kg).

«La compétition était rude, et j'ai attendu jusqu'à la dernière seconde pour changer la charge qui allait me permettre ensuite de m'offrir le titre mondial», a conclu Bettir.

La médaille d'argent de la catégorie à Tbilissi est revenue à l'Iranien Jafari Arabgeh (193 kg) réussi à son dernier essai, lui qui a débuté avec une barre à 176 kg, puis 186 kg (2^e essai), alors que le Chinois Zou Yi a pris la bronze avec 192 kg (2^e essai), échouant à 195 kg lors de sa dernière tentative.

De leur côté, Samira Guerioua, Beyor Hadj-Ahmed et Lamia Adra avaient connu des fortunes diverses dans la compétition.

Chez -45 kg, Guerioua, 4^e aux Jeux paralympiques-2021, n'a pu rééditer sa performance de Tokyo avec 90 kg, se contentant, lundi à Tbilissi, d'une charge à 80 kg à son 2^e essai et qui lui a valu une 5^e place au classement final. Dans la même catégorie, sa compatriote Lamia Adra a terminé à la 10^e position, avec une charge à 70 kg réalisée à sa 3^e et dernière tentative.

Le podium de la catégorie est constitué de la Chinoise Cui Zhe, médaillée d'argent des derniers JP, avec une barre à 103 kg, la Britannique Newson Zoe (94 kg) et la Russe Beketova Marina (90 kg). La championne paralympique en titre, la Nigérienne Latifa Tijani, a raté ses trois essais à 100 kg.

Chez les -49 kg, Beyor Hadj-Ahmed, a fini son concours en 8^e position, avec 145 kg soulevé au second essai, et

échouant à la charge de 149 kg. Lors du rendez-vous de Tokyo, Beyor avait pris la 7^e place, avec une charge à 143 kg, alors que sa propre marque est de 147 kg. La médaille d'or de la catégorie a été remportée par le Jordanien Omar Sami Hmadeh Qarada (174 kg), champion paralympique en titre, alors que la seconde position a été attribuée au Vietnamien Le Van Cong (170 kg), médaillé d'argent à Tokyo, et la médaille de bronze est revenue à Parmjeet Kumar (Inde) avec une charge à 158 kg. Après trois journées de compétition, l'Algérie possède deux médailles d'or, après celle obtenue, haut la main, chez les juniors, par Aymen Khoudja (-59 kg). Le jeune para-powerlifter a soulevé 128 kg à son second essai, après un premier à 120 kg et un 3^e à 133 kg, raté. La médaille d'argent de la catégorie est revenue à Zakhar Buimov (Kazakhstan) 111 kg, et la bronze à Dzmitry Khodas (Biélorusse) 110 kg.

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe arabe : La Syrie crée la surprise en battant la Tunisie

La Syrie affrontait la Tunisie ce vendredi 3 décembre au Qatar lors de la deuxième journée du groupe B de la Coupe Arabe 2021.

Rapidement menés puis réduits à dix, les Tunisiens se sont fait surprendre par les Syriens (2-0), redoutables d'efficacité devant le but.

Les Tunisiens se sont fait surprendre dès le début de la rencontre par une belle frappe de Kass Kwo (4') qui a ouvert le score. Le début des problèmes pour eux. Malgré leur volonté d'égaliser, les Aigles de Carthage se sont compliqués la tâche tout seuls en fin de période période lorsque Ben Romdhane a été exclu, après visionnage de l'assistance vidéo, pour un coup de coude au visage d'un joueur syrien lors d'un duel aérien.

Puis la Syrie a mis KO les Tunisiens dès le début de la seconde période grâce à Mohammad Anez, auteur d'une frappe lumineuse à trente mètres des buts, sous la barre tunisienne. Derrière, les Tunisiens ont tenté de réduire le score mais ont beaucoup trop gâché (17 tirs), au contraire des Syriens, redoutables d'efficacité (4 tirs et 2 buts).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.

Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**.

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

UFAK

Mesbahi réélu pour un nouveau mandat

→ L'Algérien Mohamed Tahar Mesbahi a été réélu à la tête de l'Union des Fédérations africaine de karaté (UFAK), à l'issue du Congrès électif tenu jeudi au Caire (Egypte), en marge des Championnats d'Afrique, toutes catégories, qui ont débuté, vendredi, en présence du président de la Fédération mondiale (WKF), l'Espagnol Antonio Espins. Unique candidat à sa propre succession, Mesbahi présidera pour un nouveau mandat (2021/2024), l'UFAK dont il avait pris les destinées en 2007 à Alger.

A la tête de la Fédération algérienne de Karaté de 2000 à 2009, Mohamed Tahar Mesbahi, ancien champion d'Algérie pendant plus de dix ans, avant d'occuper les postes d'entraîneur et de manager, est également 2^e vice-président de l'Association des Confédérations Sportives Africaines (ACNOA),

1^{er} vice-président de l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA) depuis 2015, mais aussi vice-président à la Fédération mondiale de karaté (WKF).

Outre la réélection de l'Algérien à la tête de l'instance africaine, les 17 pays du continent présents au Congrès ont élu le nouveau Comité exécutif qui est désormais composé du Tunisien Bechir Cherif (1^{er} vice-président), du Sénégalais Souleymane Gaye (2^e vice-président et Trésorier), de l'Egyptien Sayed Nasr (3^e vice-président), le Sud-africain Sonny Pillay (4^e vice-président) et du Secrétaire général, Malien Madani Ba.

Les membres présents ont aussi élu les responsables des régions africaines, ainsi l'Algérien Yassine Arab a été réélu vice-président de la région Nord, le Burkinabé Yugo Oumarou (vice-président

région Ouest 1), le Guinéen Cheikh Condé (vice-président région Ouest 2) et le Malgache, Andriana Vomanana (vice-président région Est).

«Je suis convaincu que l'UFAK, sous la conduite de Mohamed Tahar Mesbahi et son équipe, va poursuivre son formidable développement. Je tiens à féliciter le président réélu ainsi que le Comité Exécutif nouvellement nommé pour leurs élections d'aujourd'hui.

Le karaté est l'un des sports à la croissance la plus rapide en Afrique et je suis sûr que avec la coopération de toutes les fédérations nationales représentées ici aujourd'hui et avec l'unité de toutes les parties prenantes de l'UFAK, notre sport jouera encore plus un rôle crucial dans la société africaine», a déclaré Antonio Espins sur le site de la Fédération mondiale de karaté (WKF). ■

AG de la LFP

Les Bilans adoptés, les statuts amendés

→ La Ligue de football professionnel a tenu ce jeudi 2 décembre son Assemblée générale ordinaire au siège de la Fédération algérienne de football sous la présidence de Abdelkrim Medaouar. 21 membres sur 26 statutaires, ont assisté à cette rencontre et ont approuvé à l'unanimité les bilans moraux et financiers de l'année 2020 ainsi que de l'année 2021 (au 30 Novembre 2021).

Dans son allocution, Abdelkrim Medaouar a prononcé une allocution en guise de présentation des bilans moraux. L'Assemblée générale a approuvé le budget prévisionnel de 2021 et elle a accordé le quitus au président de la Ligue en fin de mandat après avoir accompli sa mission à la tête de la Ligue de football professionnel durant la période (2018 /2021). L'Assemblée générale a égale-

ment élu la Commission électorale (recueil de candidature et recours) en prévision des prochaines élections d'un nouveau bureau exécutif et d'un président prévue le mercredi 22 décembre 2021. A la fin de l'AG, Medaouar a animé une conférence de presse, dans laquelle il a donné le contenu et les résultats de l'AG. Il a indiqué que les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions et les

bilans ont été approuvés à l'unanimité. Il a rappelé aussi les conditions dans lesquelles a été constitué le bureau de la Ligue et l'environnement dans lequel a évolué à cause de la crise sanitaire et les problèmes de programmation auxquels elle a été confrontée. Par ailleurs, les nouveaux statuts de la LFP avaient été adoptés mercredi en Assemblée générale extraordinaire. ■

en direct
UFAK

L'Algérien Mesbahi réélu pour un nouveau mandat

le match à suivre
Coupe Arabe

La Syrie crée la surprise en battant la Tunisie

football
AG de la LFP

Les Bilans adoptés, les statuts amendés

COUPE ARABE : ALGÉRIE 2 – LIBAN 0

Les Verts assurent et rassurent



■ Ça n'a pas été facile pour les Verts.

(Photo > D. R.)

→ Cette deuxième sortie de nos capés en Coupe Arabe était très importante pour les Verts qui voulaient assurer la qualification avant le dernier match face à l'Égypte prévu ce mardi à 20h.

Pour se faire, le sélectionneur Madjid Bougherra a apporté des petits changements à son onze qui est rentré avec l'équipe suivante: Zeghba, Benayada, Chetti, Tahrat, Tougaï, Mrezigue, Bendebka, Brahimi (Draoui 80°), Belaïli (Boutmene 87°), Soudani (66°), Bounedjah. Mbolhi, Bedrane, Benlamri et Sayoud ont été laissés sur le banc. Et c'est donc prudemment que les Algériens ont débuté la partie comme pour laisser venir les Libanais et voir mieux. D'ailleurs, il a fallu attendre la 14^e pour voir les premières occasions, et les premiers ratages des Algériens, à trois reprises, dont une tête sur la transversale.

Puis il y a eu ce tir de Brahimi qui faillit faire mouche, si ce n'était le bon réflexe du gardien qui met le cuir en corner. Les Verts dominent, mais ne parviennent pas à inscrire le moindre but.

Il y a beaucoup de déchets dans le jeu, de l'excès de précipitation, mais il faut dire que les Libanais étaient bien regroupés en défense, solides, ce qui rend difficile la mission des Fennecs qui ont du mal à percer la défense du pays du Cèdre. Cette dernière résiste bien jusqu'à la mi-temps (0-0).

À la reprise, les Libanais qui se mettent en confiance après cette domination stérile des Algériens se permettent des attaques

dont ce coup franc dangereux à l'entrée de la surface de réparation. Cela «irritent» les Verts qui reprennent les choses en main avec cette percée de Belaïli (68°) dans les 28 mètres qui provoque un penalty. Enfin! Brahimi se fait un plaisir d'ouvrir la marque. Les efforts des Algériens sont enfin récompensés.

Cela n'empêche pas l'adversaire d'essayer de revenir au score. Il tente le tout pour le tout. Cela provoque les Algériens et Mrezigue commet l'irréparable.

Il est expulsé après une faute sur un joueur libanais (78°).

Devant le vide que laisse ce joueur au milieu de terrain, le coach incorpore Draoui à la 80^e à la place du capitaine Brahimi.

Puis il y a cette 83^e qui voit le joueur libanais El Zein quitter le terrain après son 2^e carton jaune suite à un jeu dur sur Belaïli. On se retrouve à dix joueurs de part et d'autre, on est à chance égal sur

le plan effectif. On reprend tout. Bounedjah, loin de son niveau lors du premier match rate le K.O en fin de match alors qu'il se retrouve seul face au gardien. Heureusement qu'il se rachète en offrant cette balle de but à Meziani (93°) qui se fait une joie d'aggraver la marque.

En fin de rencontre, Youcef Belaïli a fait une déclaration à la chaîne qatarie El Kass : «Le match était difficile. Je tiens à remercier le staff technique, mais aussi médical qui ont fait un bon travail. Nous espérons faire mieux face à l'Égypte ce mardi Inch Allah.

Nous n'avons pas eu la partie facile, le Liban a bien joué, ensuite ça c'est libéré pour nous, Dieu merci. Face à l'Égypte qui est une grande équipe, nous tenterons de faire un bon match».

Sofiane Gassouma

■ BeIN Sports 1 : Juventus - Genoa à 20h45

■ BeIN Sports 3 : Coupe Davis à 20h

La Der

Charaf-Eddine souhaite une plus grande représentativité de l'Algérie dans les instances internationales

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a exprimé «le souhait et la nécessité» d'une «plus grande implication et d'une représentativité» de l'Algérie au sein des instances internationales, au cours d'une entrevue tenue avec le président de la Fédération internationale (Fifa) Gianni Infantino, et celui de la Confédération africaine (CAF) Patrice Motsepe, en marge de la Coupe arabe qui se déroule à Doha (Qatar). «Le président de la FAF a, une nouvelle fois, exprimé le souhait et la nécessité d'une plus grande implication et d'une légitime meilleure représentativité de l'Algérie au sein des instances internationales

afin de réattribuer le rôle et la place qu'elle mérite dans le concert footballistique arabe, africain et mondial en tant que grande nation du football unanimement reconnue», a indiqué la FAF dans un communiqué, publié jeudi soir sur son site officiel.

Accompagné du vice-président de la FAF, Yacine Benhamza, Amara Charaf-Eddine a assisté mercredi au match Algérie - Soudan (4-0), disputé au stade Ahmed Ben Ali, pour le compte de la 1^{re} journée (Gr. D) de la Coupe arabe de la Fifa-2021.

«Cette entrevue entre la FAF et les deux instances FIFA et CAF a porté principalement sur le développement du

sport-roi en Algérie et la contribution de notre pays dans le développement des infrastructures et toutes les actions de formation technique», ajoute la même source. Avant d'enchaîner : «Les deux premiers responsables de l'instance internationale et continentale ont réitéré leurs totales dispositions à accompagner et collaborer avec la FAF pour matérialiser les différents projets nationaux et internationaux, comme ils apprécient le rôle de leader de l'Algérie en Afrique en matière de développement et de gouvernance, ainsi que l'assistance technique, de marketing et d'innovation technologique», conclut le communiqué.